

ALAIN JAUBERT
avec la collaboration de
MARIE-JOSÉ JAUBERT

Dans la même collection :

Paru :

*Dossier S... comme Sanguinetti,
par Jean Montaldo*

A paraître :

Dossier F... comme fraude fiscale

Dossier I... comme immobilier

Dossier C... comme corruption

Dossier J... comme justice

*En raison du caractère
particulier de cette col-
lection, les noms des
auteurs ne sont pas
annoncés.*

DOSSIER

D

... **COMME**
PROGRAMME

COLLECTION DIRIGÉE PAR JEAN PICOLLEC

am

éditions
alain moreau
3 bis, quai aux fleurs
paris 4
325 85 44

cynisme. Mais après tout il n'est pas impossible que comme un de ses collègues au S.D.E.C.E. et dans le trafic de l'héroïne, Michel Victor Mertz 15, Simonpieri ait été un agent double chargé de noyauter l'O.A.S.

« — Des trafiquants de drogue notoires, arrêtés aux Etats-Unis, ont dit que vous étiez leur fournisseur français.

— Ange Simonpieri. — Je conteste. Je ne connais pas ces gens-là.

— Le président. — Ils vous ont reconnu sur photographie.

— Ange Simonpieri. — Ils mentent ou ils se trompent.

— Le président. — Tous ?

— A. Simonpieri. — Oui, tous.

— Le président. — Ils ont précisé que vous aviez deux pseudonymes, Small et Jean-Marc.

— A. Simonpieri. — Jean-Marc était mon pseudonyme de l'O.A.S. Je ne connais pas Small.

— Le président. — Ces hommes ont précisé que vous leur aviez enseigné la technique pour introduire de la drogue aux Etats-Unis. Il fallait prendre un avion de la T.W.A., dissimuler le paquet dans un « trou technique » qui existe dans les toilettes de ces appareils et récupérer la cargaison au cours d'une escale à l'intérieur du territoire américain.

— A. Simonpieri. — Je ne connais pas les avions de la T.W.A.

— Le président. — Lorsque cette ruse a été éventée, vous avez introduit la drogue en la dissimulant dans des bidons d'huile d'olive espagnole.

— A. Simonpieri. — Je ne me suis jamais occupé d'exportation d'huile d'olive. Et l'homme brusquement de dire : « Je me sens très mal, je ne peux plus répondre ! »

Le procureur, M. Tatu, requiert et obtient le maximum de la peine : cinq ans de prison.

(15) Sur Mertz, voir chapitre 13.

(16) L'Humanité, 6 juillet 1972.

IX

REMOUS DANS LA « PISCINE »

On pouvait lire dans la rubrique des faits divers du Monde daté du 16 novembre 1971 et sorti à Paris le 15 novembre, la nouvelle suivante :

« New York (A.F.P.) — Le « Daily News », quotidien new-yorkais à grand tirage, a annoncé, le 14 novembre, qu'un haut fonctionnaire français serait impliqué dans le trafic de la drogue acheminée vers les Etats-Unis. Dans cet article, le journal affirme, sans citer de source, qu'une enquête ouverte par des agents fédéraux a démasqué le fonctionnaire, qui n'est pas nommé. Il occuperait un poste lui donnant accès à des dossiers confidentiels. Le recrutement d'autres fonctionnaires comme convoyeurs de stupéfiants serait une de ses activités principales.

L'auteur de l'article indique encore qu'une audience de la chambre de mise en accusation, ou « grand jury » de Newark, dans le New Jersey, est prévue pour le 16 novembre. Les dépositions de certains inculpés pourraient fournir des détails supplémentaires sur cette affaire¹.

Affaire qui devait être d'une grande importance puisque, quelques heures à peine après la parution du Daily News, le ministère de la Justice et le ministère de l'Intérieur publiaient un long communiqué commun :

(1) Le Monde, 16 novembre 1971.

d'Asuncion. Il demande à Lucien Sarti, à Christian David et à Michel Nicoli de trouver une nouvelle base. Avec Sarti et la maîtresse de celui-ci, Helena Ferreira, David va visiter Ilha-Bella, une petite île de la côte brésilienne, située à deux heures de Sao Paulo. Végétation tropicale, grandes plages, un aéroport et un port de plaisance très fréquenté. David et Sarti descendent chez une amie d'Helena, Haïdê Arantes, un ancien modèle qui a ouvert là, avec son ami Claudio Rodriguez, un petit hôtel, le *Bordelao*.

Le gang des Français décide de s'installer au *Bordelao*. Les affaires marchent. Au début de l'année 1972, ils se rendent à Copacabana pour accueillir un envoyé de la Mafia, Tomaso Buscetta. Buscetta, connu aussi sous les noms de Roberto Cavalaro ou de Roberto Felice, né en 1928 à Palerme, avait dû fuir la Sicile à la suite de la sanglante guerre qui, à Palerme, entre 1956 et 1970, opposa les clans de la « vieille » Mafia aux clans de la « jeune » . Passé aux Etats-Unis, il avait été envoyé ensuite par la Mafia de Miami pour reprendre en mains la

(26) Cette guerre interne à la Mafia sicilienne, connue sous le nom de « bataille de Palerme », commence par une série de règlements de comptes entre diverses « familles » puis finit par opposer deux familles, les Gréco et les La Barbera, qui se partageaient la ville. Voir l'ouvrage de Dominique Fernandez, *Les événements de Palerme*, Grasset, et *Historia*, « La Mafia », 1972. On a dit que Tomaso Buscetta était responsable de la mort du journaliste italien Mauro de Mauro, disparu alors qu'il effectuait une enquête sur la mort d'Enrico Mattei pour le mettre en scène. Francesco Rosi (sur l'affaire Mattei, voir note 35 chapitre 9). Selon certaines rumeurs, le corps de Mauro de Mauro aurait été enfoui dans une dalle de béton et jeté en mer, méthode dans laquelle le groupe La Barbera est passé maître. Sa liquidation, comme celle du procureur Scaglione à qui le journaliste avait parlé avant sa mort, aurait bien été commandée par Angelo La Barbera. Mais il est possible aussi qu'on ait mis ces crimes sur le dos de Buscetta parce qu'il était « grillé ». On a parlé aussi de Luciano Liggio.

filière sud-américaine. On a dit d'ailleurs que la Mafia était peut-être responsable de la chute de Ricord, dont l'organisation avait pris à ses yeux trop d'ampleur.

La bande des Français continua à fréquenter le *Bordelao*. Mais, le 7 mai 1972, on devait retrouver Haïdê Arantes noyée. L'autopsie pratiquée à Santos montra qu'elle avait été étranglée puis jetée à la mer. On découvrit sur la plage quelques jours plus tard le cadavre de son ami, Claudio Rodriguez. Dans un mot celui-ci s'accusait du meurtre d'Haïdê. L'autopsie confirma la mort de Claudio Rodriguez par noyade mais révéla plusieurs lésions crâniennes. L'homme avait sans doute été frappé et assommé avant d'être jeté à la mer. Lorsque la police de Sao Paulo débarqua dans l'île, toute la bande avait fui. Les enquêteurs en arrivèrent vite à la conclusion qu'on avait supprimé Haïdê Arantes et Claudio Rodriguez parce qu'ils en savaient trop sur le gang des Français.

Les policiers brésiliens, sans doute stimulés par leurs collègues américains, engagèrent alors une gigantesque chasse à l'homme. Helena s'était mise sous la protection de la police et racontait sa vie aux journaux 27.

A Mexico, Lucien Sarti fut abattu au cours d'une bagarre avec la police. Les policiers brésiliens finirent par localiser Christian David. Ils le filèrent pendant une semaine avant de l'arrêter, le 21 octobre 1972, dans un motel près de Bahia. Dans ses bagages on trouva « un pistolet Browning de 9 mm, un Beretta à silencieux, un Smith et Wesson à canon court, trois cartouches paralysantes, soixante trois cartouches de 9 mm, vingt deux cartouches de 7,65

(27) Elle mit d'ailleurs en cause le chanteur français Charles Aznavour qu'elle accusa d'avoir été au milieu avec Lucien Sarti. Aznavour a démenti.

et cinq balles de calibre 38²⁸ ». Il avait sur lui un passeport diplomatique uruguayen au nom d'Edouard Davrieux, portant sa photo.

Quelques jours plus tard, la police brésilienne arrêtait à Sao Paulo un Corse de 35 ans, François-Antoine Cannazzi. Cannazzi faisait partie de la bande de David qu'il avait rejoint 18 mois plus tôt alors qu'il était l'objet, en France, d'un mandat d'arrêt :

« Dans la nuit du 3 au 4 mai 1971, il avait, en compagnie de Jean-Jacques Bernardi (cousin de François Marcantoni²⁹, tenté d'assassiner dans le bois de Crèvecoeur, près de Coulommiers (Seine-et-Marne), un photographe de vingt-quatre ans, M. Gilles Klotchkoïff, qui cherchait à détourner une des « protégées » de Bernardi de la prostitution³⁰. »

En même temps que Cannazzi, étaient appréhendés Michel Nicoli et Claude-André Pastou.

Nicoli avait été deux fois condamné en France pour meurtre, et, par la même filière que David, était venu se mettre au service de Ricord. Pastou, condamné par défaut à la réclusion perpétuelle pour sa participation à plusieurs hold-up, aurait quitté Marseille de la même façon que les autres et rejoint l'Auberge Provençale de Ricord à Buenos Aires. Pour le réseau, Pastou se rendit à New York, en Espagne, en Allemagne et en Italie.

« A la fin de 1968, la police italienne saisit Interpol d'un avis de recherche le concernant. Il était soupçonné d'avoir participé à Rome, le 23 décembre 1968, au meurtre d'un personnage mystérieux : Enrico Passigli. La fiche de recherche signale alors que Pastou fait partie d'un gang de criminels

(28) René Backmann, « Les truands au service du pouvoir », *Le Nouvel Observateur*, 13 novembre 1972.

(29) François Marcantoni, inculpé dans l'affaire Marco-vitch, fut le garde du corps et l'agent électoral d'Alexandre Sanguinetti. Voir chapitre 6.

(30) *Le Monde*, 3 novembre 1972.

parmi lesquels Christian David, Felix Lesca, François Chiappe et André Condemine³¹ ».

En 1970, Pastou se retire : il achète à Sao Paulo un restaurant, *Le Moana*. Mais les affaires ne marchent pas.

« Un an plus tard, j'étais ruiné, raconte-t-il. C'est alors que, retrouvant Christian David par hasard, il m'a prêté de l'argent, puis proposé de « réfaire » de la drogue. J'ai accepté. Au mois de mars 1971, nous avons organisé l'affaire de New York. Je devais aller prendre livraison d'un chargement d'héroïne. David m'a fait établir un faux passeport au nom de Gernain Schaffer, que je suis allé chercher à Montevideo. Puis je l'ai rejoint à Rio. Nous nous sommes retrouvés au restaurant « Le Chamontix », un autre homme était là. David me l'a présenté : « C'est Fanfan Orsoni, mon associé³². »

Orsoni m'a alors expliqué les détails de l'opération³³. »

L'« opération », c'est l'introduction par Roger Delouette de près de 50 kilos d'héroïne et l'on a vu que les révélations de Pastou ont fait apparaître sous un jour entièrement nouveau l'affaire Delouette.

Buscetta, de son côté, avait sous le nom de Cavalero fondé une compagnie de taxis à Sao Paulo. Il réorganisa la filière d'Ylha Bella et installa son quartier général dans une ferme de Penedo. Deux bars de Sao Paulo, tenus respectivement par Robert Bourdous dit « le grand Robert » et par Christian Javet, avaient continué à servir de relais pour le

(31) Article de Roger Colombani, *France-Soir*, 45 février 1973.

(32) François Orsoni, dit « Fanfan », né en 1933 à Ajaccio, est considéré comme un truand dangereux. Il avait débuté dans le hold-up avant de s'occuper de drogue. Il aurait été de ceux qui permirent à Christian David de quitter la France.

(33) *France-Soir*, 45 février 1973.

trafic. Les déclarations de Pastou à la police brésilienne et aux agents du B.N.D.D. déclenchèrent une nouvelle chasse à l'homme dans tout le Brésil. Mystérieusement prévenu, Buscetta réussit à s'enfuir mais fut arrêté dans une station balnéaire de l'Etat de Santa Catarina. On arrêta aussi son fils Benedetto et deux de ses hommes, les Italiens Guglielmo Casalini et Paolo Gigante, ainsi que ceux des Français qui restaient encore en liberté. A peu près tout le gang fut donc mis sous les verrous.

Au Brésil, les Américains eurent moins de difficultés qu'au Paraguay. En quelques semaines l'extradition du gang était obtenue. Les agents du B.N.D.D. n'avaient jamais eu sous la main de Français de l'importance politique de Christian David. La C.I.A. s'intéressait beaucoup au personnage qui en savait sans doute long sur les services secrets français et sur certaines de leurs opérations africaines et sud-américaines. Les policiers brésiliens avaient déjà passablement cuisiné Christian David : à son arrivée aux Etats-Unis celui-ci fit état de tortures³⁴. Comme Christian David avait été condamné par contumace en France pour l'assassinat du commissaire Galibert, il fut sans doute soulagé d'être extradé vers les Etats-Unis où il risquait vingt ans de prison. En France, au lendemain des exécutions capitales, de Buffet et Bontemps qui relancèrent si

(34) Les cadres de la police brésilienne sont formés aux Etats-Unis et disposent dans tout le Brésil de « conseillers » américains. On imagine aisément que les agents américains ont fait utiliser sur place des méthodes qu'ils enseignent et qu'ils ne se privent pas de pratiquer à l'extérieur, mais qu'ils ne peuvent légalement pratiquer aux Etats-Unis même. Il était en effet pour eux primordial d'obtenir des aveux complets de Christian David. L'importance de ses révélations, sur l'affaire Ben Barka, sur les services secrets français et sur la politique secrète en Amérique du Sud, zone d'influence américaine que leur dispute la France, passaient certainement avant les questions de drogue.

vivement le débat sur la peine de mort, il risquait d'être guillotiné³⁵.

Extradé du Brésil en novembre 1972, il était condamné le 1^{er} décembre à New York à 20 ans de prison. Il n'est pas impossible qu'il soit un jour prochain à nouveau extradé vers la France.

Ricord et David tombés aux mains des agents du B.N.D.D., la « Latin Connection », après une brève interruption, reprend de plus belle. Un homme de la bande avait réussi à passer à travers tous les barages, contrôles et souricières : André Condamine dit « Ded », 40 ans, originaire de l'Arbresle (Rhône) et condamné à mort par contumace le 6 octobre 1960 par la cour d'Assises de Mulhouse pour une série de hold-up. Pour fuir la France, il était passé au début des années soixante par le même réseau qu'empruntèrent David et Pastou. Sous le nom de Mario Deniz, Condamine avait organisé des transports d'héroïne vers les Etats-Unis. Ses lieutenants, Marcel Mouchighian, 41 ans et Rachid Charbi, 31 ans, voyageaient beaucoup. L'un d'eux avait été repéré à New York en octobre 1972 par les policiers américains alors qu'il attendait 60 kilos d'héroïne dissimulés à bord du cargo américain *Mormac-Air* qui naviguait entre Buenos Aires et New York. La drogue fut interceptée à Rio de Janeiro. Au cours de ce même mois, le repaire secret de Mouchighian et Charbi était découvert à Paris, rue de Pontoise, dans le 5^e arrondissement. En novembre, la filature d'un ami des deux hommes, Jean-Claude Flerchingier, permit de remonter jusqu'à un certain Eldwin Montalvo, un hôtelier de Rio assez proche des Services secrets brésiliens, et qui résidait alors dans un palace du quartier des Champs-Élysées. Les policiers

(35) Le meurtre d'un policier « coûte » toujours très cher. Mais la mort du commissaire Galibert fut à l'origine d'un vif mouvement de mécontentement dans la police : beaucoup protestèrent contre la protection ouverte dont jouissent les truands inscrits au S.A.C.

français s'aperçurent qu'il partageait un appartement avec un industriel mexicain, Max Rivera-Castillo, 49 ans. Un autre client de l'hôtel avait des relations avec ces deux hommes : le général mexicain Humberto Marilès-Cortès, 60 ans. Le général Marilès-Cortès avait été condamné à dix ans de prison dans son pays pour le meurtre d'un maçon et libéré après remise de peine en juin 1971.

Le 21 novembre, Flerschinger, Mouchighian et Charbi, toujours filés par la police, se rendirent à Marseille où ils retrouvèrent deux truands : Jean-Claude Migozzi et Jacques Cassandri. Le 23 novembre, Montalvo les rejoignait. Les policiers virent ce jour-là Montalvo remettre une importante somme d'argent à Mouchighian. Le contact fut ensuite perdu. A Paris, le 24, Rivera-Castillo et Marilès-Cortès se rendaient dans un magasin et achetaient quatre valises de luxe qu'ils plaçaient dans le coffre d'une voiture. Montalvo conduisit la voiture de location rue de Pontoise et monta les valises chez Charbi et Mouchighian.

Le lendemain matin à 7 h 30, les policiers arrêtèrent Charbi et Mouchighian au moment où ils sortaient du coffre de leur propre voiture cinq valises contenant 60 kilos d'héroïne en 120 sachets de 500 grammes. Ils étaient chargés de les monter chez eux, de remplir les valises des Mexicains et de remettre ces valises dans la voiture louée la veille.

Montalvo, Rivera-Castillo et Marilès-Cortès furent aussitôt arrêtés à leur hôtel ainsi qu'à Marseille les deux truands Migozzi et Cassandri³⁶. Le général Marilès-Cortès était chargé de faire sortir les valises de l'aéroport de Mexico en évitant les contrôles des douanes. Il affirma d'abord qu'il ignorait tout du contenu des valises.

Marilès-Cortès est incarcéré le 25 novembre 1972. Il est retrouvé mort dans sa cellule le 4 décembre, quelques heures avant d'être interrogé par le juge

(36) *Le Figaro*, 28 novembre 1972.

d'instruction. Le surlendemain, le quotidien mexicain *Excelsior* écrit :

« Le général Humberto Marilès est mort lundi à Paris, où il était détenu pour trafic de drogue, alors qu'il était sur le point de révéler aux autorités françaises le nom du trafiquant qui lui avait remis les 60 kilos d'héroïne pure trouvés dans sa voiture lors de son arrestation.

« Le général aurait envoyé à sa fille le 29 novembre, donc de la prison de la Santé, un télégramme affirmant qu'il avait été dupé et qu'il pensait réaliser une opération strictement commerciale³⁷. »

Le quotidien affirmait détenir ces informations de la fille du général. Le fils de Marilès-Cortès arrive le 9 décembre à Paris et confère avec l'avocat du général, M^r Blateau.

« Personnellement, déclare l'avocat, je ne crois pas que le général Marilès se soit suicidé³⁸. »

Est-ce à dire qu'on l'a tué ? Selon certaines confidences, Marilès-Cortès aurait su de quel laboratoire marseillais venait la drogue et qui, à Paris, aurait commandé l'opération. Le rapport d'autopsie conclut à la mort par œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut avoir été provoqué par une crise cardiaque ou par une intoxication volontaire ! D'après ses proches Marilès-Cortès ne souffrait d'aucun trouble cardiaque.

« Il apparaît plus vraisemblable, à la lumière du rapport succinct des médecins légistes, que l'œdème du général Marilès-Cortès ait une cause toxique. Toute une série de produits toxiques peuvent léser les capillaires des poumons et entrainer un œdème immédiatement ou quelques heures seulement après l'exposition aux substances toxiques.

Plusieurs arguments plaident en faveur de cette

(37) *Depeche A.F.P.*, 7 décembre 1972.

(38) *Depeche A.F.P.*, 9 décembre 1972. Le général Marilès-Cortès était lié à d'importantes personnalités médicales. D'après *Le Canard Enchaîné* (3 octobre 1973), il était aussi l'ami du prince Bernard de Hollande et du prince Philip d'Angleterre.

*hypothèse; l'autopsie a, en effet, montré que la paroi de l'estomac était congestive et que la langue avait un dépôt bleuâtre. Or, l'œdème aigu du poulmon s'accompagne généralement de crachats de couleur rose saumoné sans aucun signe gastrique*³⁹ ».

Mais si Marilès-Cortès a été empoisonné, comment a-t-on pu procéder ? Les trafiquants de drogue ont pu disposer de complicité chez les gardiens de prison, ou bien le général Marilès-Cortès a été empoisonné, avant d'être arrêté, par un produit à effet retardé⁴⁰. Mystère qui reste pour l'instant en suspens.

Quant au responsable présumé de cette opération André Condemine, alias Ded, alias Mario Deniz, il disparut totalement de la circulation. Les policiers pensaient que s'il n'avait pas été exécuté par ses employeurs qui commençaient à le trouver gênant, il avait dû se réfugier dans un pays d'Amérique Latine où sous une nouvelle identité, il tentait d'organiser une nouvelle « Latin Connection »⁴¹.

Mais le 28 juillet 1973, on devait retrouver son corps dans une malle flottant entre deux eaux dans la Seine⁴². Selon les policiers Condemine avait été exécuté six mois auparavant d'une balle dans la nuque et d'une balle dans le cœur.

Cette affaire est pourtant loin d'être close. La récente révélation par *Le Canard Enchaîné* des protections dont jouissait Mouchighian, risque d'avoir des répercussions inattendues⁴³.

(39) Dépêche A.F.P., 7 décembre 1972.

(40) C'est une arme qui a déjà été utilisée par le service « Action » du S.D.E.C.E.

(41) Jean-Claude Hallé, « Le revenant de la French Connection », *L'Express*, 7 mai 1973.

(42) *France-Soir*, 8 août 1973.

(43) Voir annexe 9.

La filière latine a-t-elle complètement disparu⁴⁴ ? Sans doute apprendra-t-on un jour prochain qu'elle s'est renouvelée.

Peut-être sous la direction d'un homme qui n'est pas un inconnu : en effet selon certaines rumeurs, non confirmées cependant, Jean Palisse, le survivant de la bande de Jo Attia⁴⁵, qui participa au rapt de Ben Barka, se serait réfugié au Paraguay où il aurait repris en mains les affaires d'Auguste Riccord. Le milieu est une grande famille...

(44) Le démantèlement du réseau Riccord devait aussi entraîner la chute d'un petit groupe qui s'y rattachait, celui créé par William Perrin, spécialiste du hold-up et du cambriolage des coffres-forts. Il fut un des lieutenants de Jean Penserani (voir annexe 8) avant de se mettre au service de Riccord. Il semble bien qu'il achetait une partie de la drogue aux laboratoires clandestins allemands ou hollandais qui depuis quelques années ont fait leur apparition autour des grands ports. Il avait été arrêté en Italie pour un double meurtre et relâché faute de preuves. Il a été arrêté dans la banlieue lyonnaise en avril 1972.

(45) Les autres membres de la bande ont connu un sort plus tragique. D'après Marie-Louise Bouchesche (L'Aurore, 24 août 1972), son mari aurait été assassiné dans une prison marocaine sur l'ordre du colonel Dimmi, qui, après la tentative de coup d'Etat d'août 1972 et la mort d'ouffir, a remplacé son ancien chef. Le N.Y. et Dubaï auraient subi le même sort. Palisse aurait pu s'échapper du Maroc, rentrer en France, y séjourner (voir L'Aurore, 2 novembre 1972) et repartir peut-être par la filière classique vers l'Amérique du Sud.

LES AVENTURES DU CAPITAINE MERTZ

Le 5 juillet 1971, au Palais de Justice de Paris avait lieu un curieux et discret procès pour trafic de drogue. Les deux principaux accusés, Michel Mertz et Achille Cecchini, étaient absents. Et la condamnation à 5 ans de prison ne dut pas les affecter beaucoup.

Né en 1920 en Meurthe-et-Moselle, Michel-Victor Mertz¹ est enrôlé de force dans l'armée allemande en 1941 comme beaucoup d'autres Alsaciens-Lorrains, les « malgré nous ». Il déserte en 1943 et rejoint les maquis de la région de Limoges où il devient, sous le nom de « Commandant Baptiste », un important chef de bande. Plusieurs fois fait prisonnier par les Allemands, il s'évade. Au cours d'un de ses interrogatoires il saisit le pistolet d'un Allemand, l'abat et s'échappe en tirant de tous les côtés.

En 1945, il est fait chevalier de la Légion d'honneur. Sa citation, signée par le général De Gaulle en personne, dit notamment : « A capturé 400 prisonniers ennemis, a tué 20 agents de la Gestapo,

(1) Nous avons utilisé, pour retracer la carrière de Mertz, l'ouvrage de François Cavighiolli et Jean-Marie Portant, *La grande cible*, Mercure de France, 1972, ainsi que l'article consacré au personnage par Newsday (13 février 1973) et plusieurs témoignages d'origines diverses.

a participé à la libération de Limoges, s'est évadé quatre fois². » Il reçoit aussi la médaille de la Résistance et la Croix de Guerre. Intégré dans l'armée comme officier d'active, avec le grade de capitaine, Mertz est attiré par les services secrets.

« Début 46, il est chargé avec sa compagnie de protéger le P.C. du contre-espionnage qui se trouve dissimulé en plein centre de la Forêt-Noire, à Tilberg. Déception ! Mertz, qui se sent déjà la vocation d'un Serge ou d'un Cicéron, se voit chargé d'apprivoiser la popote. Ne voulant pas devenir espion-intendant-cuisinier, Mertz fait alors une demande officielle pour rentrer au S.D.E.C.E.² ».

Aujourd'hui les hommes du S.D.E.C.E. disent que Mertz n'a jamais fait officiellement partie des services secrets, mais ils reconnaissent cependant qu'on a pu, ici ou là, lui confier quelques missions.

« Mertz fera dorénavant partie de ces individus étranges qui tournent autour d'un service secret sans vraiment lui appartenir. Ces sortes de contractuels sont extrêmement nécessaires dans un bureau de contre-espionnage où le but dernier est malgré tout de recueillir le maximum de renseignements par n'importe qui. Quitte pour lui à devenir un allié encombrant s'il se trouve compromis dans une affaire douteuse². ».

Entre 1946 et 1960, Mertz aurait donc effectué plusieurs missions pour le compte du S.D.E.C.E. : au Maroc dans le cadre de la décolonisation, en Allemagne pour des affaires relevant de la zone d'occupation française, en Turquie et au Moyen-Orient pour régler des marchés d'armes.

(2) La grande cible, p. 51. Un article d'André Vigo (L'Aurore, 20-21 novembre 1971), sur l'affaire Dejouette-Fournier, précise à propos de Mertz : « A la Libération, ce gaulliste à tous crins faisait partie, dans le Sud-Ouest, des maquis rouges. C'était l'un des « titans » de Guingouin, le chef des F.T.P. communistes de Limoges, et c'est lui, Mertz, qui exécutait « légalement » les collaborateurs. »

En 1947, il épouse une Canadienne, Paule Scheler. Ce mariage est pour Mertz une véritable introduction dans le milieu. Paule Scheler est la fille de Gustave Scheler, ancien sociétaire de la Comédie-Française, qui avait joué avec Sarah Bernhardt. Au cours de ses tournées au Canada dans les années d'avant la guerre de 14-18, Scheler avait rencontré une aventurière canadienne et l'avait épousée. A la mort de Gustave Scheler, vers la fin des années 20, Blanche, sa femme, se retrouvait immensément riche, propriétaire d'une chaire de maisons closes à Montréal ainsi que de plusieurs boîtes de nuit et restaurants. Elle rencontra un proxénète français, membre influent du milieu français, Charles Martel, et l'épousa en 1930. Martel, qui possédait à Marseille et à Paris des intérêts dans des maisons closes en commun avec Carbone et Spirito, fut à partir de 1931 un des quatre propriétaires du « Sphinx », maison close de réputation internationale, fréquentée par des ministres, des députés, des sénateurs et gérée officiellement par Georges Lemostré et sa femme dite « Martine ». En 1940, les Lemostré, qui en savaient trop long sur les grands du régime (ils étaient protégés par Jean Chiappe, l'ancien préfet de police et Albert Sarraut, ancien ministre de l'Intérieur, et très liés à Paul Reynaud, alors Président du Conseil), partirent se réfugier en zone sud et participèrent à la Résistance. Blanche Scheler-Martel resta au Canada mais Martel continua à gérer le « Sphinx » pour les officiers allemands, en compagnie de sa maîtresse. Il renseigna en même temps les gaullistes et cacha des résistants et des armes dans son pavillon de chasse en Sologne, ce qui lui valut d'être déporté.

En épousant Paule Scheler, Mertz héritait donc d'une partie des fortunes de Blanche Scheler et de Charles Martel. Mais la loi Marthe Richard ayant mis un frein aux affaires florissantes des tenanciers, Martel se reconvertisse dans le trafic de drogue

en compagnie de son gendre. Ils s'associèrent pour cela avec un vétéran du milieu corse marseillais, Achille Cecchini. Cecchini, désigné dans la fiche de police de Dominique Venturi, à la date du 27 octobre 1961, comme un associé de Marcel Francisci, est né le 8 juillet 1921 à Marseille. Il a été longtemps considéré comme un des meilleurs connaisseurs du port de Marseille. Il avait débuté comme docker et se spécialisa dans la contrebande, le vol dans les docks ou les navires, avant de devenir le principal lieutenant de Joseph Orsini³. Il tint par traiter directement avec Samil Khoury et d'autres trafiquants de drogue libanais de tout premier plan.

La collaboration entre Cecchini et Mertz fut fructueuse. On estime qu'entre 1960 et 1968, leur organisation a passé au minimum deux tonnes d'héroïne, ce qui représente un chiffre d'affaires de plusieurs milliards d'anciens francs ! On sait aujourd'hui par

(3) On trouvera la fiche du F.B.N. de Joseph Orsini page 321 Orsini, né en 1903 fut avant la guerre l'ami de Spirito et Carbone. A la Libération il fut condamné à mort par contumace : comme Ricord, il avait travaillé pour la Gestapo. Réfugié au Canada, il assura longtemps la direction de la filière canadienne. En 1951, après plusieurs années de collaboration avec la Mafia, il fut arrêté aux Etats-Unis et condamné à la prison. Expulsé en 1953, il continua ses activités en France. Il a été désigné en 1971 par les députés américains Steacie et Murphy comme l'un des grands patrons du trafic. En 1968, les hommes de la famille Orsini s'implantèrent en Espagne et assurèrent la correspondance des envois de drogue de Croce et de Ricord. Les cousins de Joseph Orsini, Roch et Martin, ont été arrêtés en Juin 1973 à Barcelone. Roch avait été condamné à mort par les Assises des Alpes Maritimes pour agression à main armée; Martin était recherché pour une affaire de fraude électorale en Corse. Leur groupe comprenait aussi François Chiappe (voir note 25 du chapitre 12), Lucien Sans, dit « Bouboule », impliqué dans l'affaire du Don Camillo (voir chapitre 17), François Rosi et René Formini. Un autre Orsini, Jean, arrêté par les agents américains alors qu'il introduisait aux Etats-Unis une voiture contenant de l'héroïne, a été condamné en avril 1972 à vingt cinq ans de prison.

exemple que, le 11 mars 1961, Mertz embarqua sur le paquebot *Liberté* une Citroën DS 19 contenant 100 kilos d'héroïne dissimulé dans des caches.

En avril 1961, il fut nommé dans les commandos parachutistes en Algérie sous les ordres du colonel Barberot et fut chargé de noyauter l'O.A.S. De retour en France en juin 1961, Mertz est arrêté à Paris avec quatre autres officiers pour avoir distribué des tracts pro-O.A.S. Traduit le 11 juillet 1961 devant un tribunal militaire, il est envoyé au centre Beaujon. Il s'y lie avec un conspirateur de l'O.A.S., Armand Belvisi. Celui-ci, trop bavard sans doute, le met au courant d'un projet d'attentat contre le général De Gaulle. Il s'agit de faire sauter une vieille bonne métallique de gaz, remplie de 40 kilos d'explosifs, sur le chemin de Colombey-les-Deux-Eglises, au passage du convoi du chat de l'Etat. L'attentat a bien lieu mais échoue. Version officielle : le général De Gaulle a échappé à une bombe qui aurait dû le pulvériser ; la charge, « miraculeusement », n'a pas complètement explosé.

Version officieuse : prévenus par un espion, les services secrets ont désamorcé la bombe, mais les responsables de la lutte anti-O.A.S. ont conservé ce simulacre d'attentat pour agir sur l'opinion publique.

D'après *Newsday*, « Mertz prit contact avec le colonel Fourcaud, le directeur technique du S.D.E.C.E. Il lui dit qu'il avait une importante information à lui communiquer. Le colonel appela Jacques Foccart — Secrétaire général pour la Communauté et les affaires africaines et malgaches et directeur de l'action contre-terroriste anti-O.A.S. Foccart prévinrent Alexandre Sanguinetti, le principal collaborateur du ministre de l'Intérieur Roger Frey. Fourcaud, Foccart et Sanguinetti s'arrangèrent pour faire sortir Mertz du camp d'internement la nuit du 14 juillet d'une façon qui n'éveille pas les soupçons ».

(4) *Newsday*, 13 février 1973.

Mais d'après la fiche de Mertz au S.D.E.C.E., son emploi du temps fut légèrement différent :

« Le 2 juin 1961, il est amené à Beaujon pour être transféré, le 10, au camp d'internement de Thol. Le 20 juin, il est libéré mais assigné à résidence. Le 21 août 1961, il est arrêté de nouveau. Pour être relâché le 24 août. Quelques jours après, il est repris, ramené à Beaujon dont il ne sortira finalement que le 21 octobre pour être conduit chez lui, boulevard Suchet, entre deux policiers. Gardé à vue, dans son appartement, deux jours. Il est amené le 23 octobre sous bonne escorte à Orly, où il est embarqué d'office pour le Canada. Bien sûr, sa femme est canadienne ; il n'en est pas moins surprenant qu'il ait été le seul Français activiste à être banni de France, peine au demeurant fort légère et qui n'existe d'ailleurs plus dans le Code Pénal⁵. »

Les liens de Mertz avec certains gaullistes nous permettent de penser que ses sympathies O.A.S. étaient feintes et qu'il n'a été qu'un espion au service de la fraction gaulliste du S.D.E.C.E., ainsi que de Foccart, Lemarchand et Sanguinetti.

Au procès des auteurs de l'attentat de Pont-sur-Seine, le colonel Fourcaud vient dire :

« J'ai pensé qu'il s'agissait d'une opération montée comme on en a fabriqué souvent depuis la dépêche d'Emis et la bombe de Vaillant. J'ai eu l'impression d'un attentat « bidon » ».

Plus tard il a donné à François Caviglioli et Jean-Marie Pontaut sa version des faits :

« Un après-midi, je roulais en voiture, avenue Rapp, avec Mertz. Soudain, il me dit : « Arrêtez, je

(5) La grande cible, pp. 75 et 76.

(6) La grande cible, p. 75.

Un ouvrage récent, *Objectif De Gaulle*, par Pierre Demaret et Christian Plume (Robert Laffont, 1973), apporte des documents nouveaux sur l'attentat. Il paraît, d'après un message chiffré de l'O.A.S., que Fourcaud lui-même avait fourni l'explosif.

vois quelqu'un que je connais » et il fait monter un individu curieux. Cet individu, c'était Bahisi. Il commence à me raconter qu'il est en train de préparer un attentat contre le chef de l'Etat. Il pensait à une embuscade sur une route. Il me parla aussi de péger l'un des faux obus d'un monument aux morts. L'idée en soit me parut astucieuse, mais le personnage, lui, me fit l'effet d'un faux jeton. Aussi, ai-je déclaré à Mertz, dès que nous fûmes seuls : « Ne mets pas tes pieds là-dedans, cela sent à plein nez la provocation policière. » Je suis certain qu'il a suivi mes conseils et abandonné l'affaire. La suite a d'ailleurs bien prouvé qu'il s'agissait d'une provocation. Comment voulez-vous que les 45 kilos de la bombe n'attent pas explosé lorsque l'engin a sauté ? C'est aberrant. Je pense personnellement à une opération organisée pour relever le prestige du général De Gaulle qui était en baisse alors⁶. »

Avec le colonel Fourcaud, on vit aussi Jacques Foccart au banc des témoins.

« Une lettre signée d'un certain Simon parvient au président de la cour. Elle accuse Foccart, en quelque sorte, de faire du zèle : il aurait été l'instigateur de ce faux attentat pour justifier la répression contre l'O.A.S. et convaincre le Général de se plier mieux aux exigences de la sécurité. Accédant aux demandes de la défense, la cour fait demander au Secrétaire général de la Communauté de comparer la lettre. Le ministre de la Justice le prie de déléguer à la convocation « pour crever l'abcès » ».

Foccart se rebiffe : suffit-il donc d'une lettre anonyme pour qu'un haut fonctionnaire de l'exécutif présidentiel soit obligé de venir à la barre ? A-t-on pensé aux conséquences politiques de cette comparution, en Afrique, où la considération dont bénéficie sa fonction risque d'être entamée ? Comment le ministre insiste et que De Gaulle fait le mort,

(7) La grande cible, pp. 74 et 75.

Foccart s'incline. Devant la cour d'assises de Troyes, il fait une brève déposition, démentant les rumeurs colportées sur son rôle dans l'attentat de Pont-sur-Seine ; puis il annonce qu'il est prêt à répondre à toutes les questions que la défense — conduite par Me Tixier-Vignancour — voudrait bien lui poser : le bouilliant avocat d'extrême droite ne renouvelle pas ses accusations de la veille⁸.

Jacques Foccart dans l'intervalle a-t-il sorti ses dossiers ?

Quant à Alexandre Sanguinetti, qui avait offert à Mertz un billet d'avion pour le Canada, il déclare :

« Mme Mertz est venue me trouver. Elle était canadienne. Je lui ai dit : « Trouvez donc une situation à votre mari au Canada. » Elle a sauté sur cette proposition et, effectivement, nous avons envoyé Mertz au Canada pour débarrasser le plancher. Si j'avais l'occasion de payer un billet de voyage à tous les O.A.S. que je connais, je le ferais volontiers. Ça nous coûterait moins cher⁹ ! ».

Le moins qu'on puisse dire, c'est que « pour un attentat clandestin, Pont-sur-Seine ne manque pas de publicité : un des auteurs, Belvisi, raconte à qui veut l'entendre qu'il est urgent d'assassiner De Gaulle et qu'il est en train de préparer l'attentat, une centaine de prisonniers politiques sont informés de cette réalisation imminente. Un directeur technique du S.D.E.C.E. rencontre l'homme qui cachait la bombe. Il ne croit pas à l'attentat ou ne veut pas s'en mêler. Le compagnon de détention de Belvisi est expédié dans des conditions invraisemblables au Canada, le chargé de mission auprès du ministre de l'Intérieur fait de la philanthropie familiale et envoie ses O.A.S. dangereux faire fortune à l'étranger¹⁰ ».

(8) Georges Chaffard, « L'homme des affaires secrètes », Le Nouvel Observateur, 27 octobre 1969.

(9) La grande cible, p. 76.

(10) La grande cible, p. 77.

Très vite, Mertz reprend ses activités : le 12 janvier 1962, une nouvelle Citroën bourrée de 100 kilos d'héroïne est expédiée à New York.

Avec son associé Jacques Bousquet, Mertz a fondé une étrange firme d'achat et de réparation de matériel automobile américain pour le compte de l'armée française¹¹.

En 1963, il est à nouveau responsable d'un chargement de 100 kilos d'héroïne. Une enquête du F.B.I. a permis de déceler des mouvements de fonds importants sur les comptes new-yorkais et suisses de Mertz et de sa femme.

Les relevés du compte n° 40 827 G que possède Victor Mertz à la Discount Bank de Genève montrent qu'au début de 1965, une somme de 60 000 dollars (un peu moins de 300 000 F) a été virée en trois fois sur le compte n° 70 273 de la succursale de Bâle de la Société de Banque Suisse. Ce numéro correspond à un certain Hersh Gross, à ce jour non encore identifié.

En 1965, les agents du Bureau des Narcotiques arrêtent à Columbus (Georgie) un certain Herman Conder. Il était chargé de recevoir un réfugié leur rapatrié de France avec les meubles d'un major de l'armée américaine ami de Mertz. Dans les doubles parois du réfrigérateur étaient dissimulés 90 kilos d'héroïne destinés, d'après les enquêteurs, à la Mafia de Miami. L'enquête entraîna l'arrestation de plusieurs Français : Jean Nebbia, Louis Douheret et Nonce Luccarotti. Luccarotti est le propre neveu de Joseph Orsini¹².

Les trois hommes auraient fini par accepter de parler en échange de peines réduites : ils dénoncèrent comme responsables du trafic Jacques Bousquet, Michel-Victor Mertz, Achille Cecchini, Paul Mondoloni et Marcel Francischi. Cecchini fut arrêté

(11) *Newsday*, 13 février 1973.

(12) Sur cette affaire, voir l'annexe 7.

par la police française en mai 1966. Dans le garage de sa luxueuse villa on découvrit trois automobiles : une Alfa Romeo, une M.G. et une Mercedes. Dans la maison on saisit un stock de munitions et plusieurs revolvers.

Cecchini ne passa que dix mois en prison. Il fut remis en liberté provisoire sur intervention des gaullistes de Marseille, le 11 février 1967. Il était à l'époque membre du S.A.C. et ami de plusieurs membres de l'U.D.R. de la région marseillaise dont il avait assuré bien souvent la sécurité lors des campagnes électorales.

Bousquet lui aussi avait été discrètement relâché après dix mois de prison. Il avait repris ses activités auprès de Mertz qui de son côté n'avait jamais été inquiété. Cependant, sous la pression des policiers américains qui accumulaient témoignage après témoignage contre la bande, le 24 juin 1968, la police française finit par arrêter Bousquet et plusieurs de ses hommes. Bousquet prétendit alors être le chef de la bande.

Mertz, lui, ne fut arrêté que le 24 novembre 1969, pour des faits vieux de quatre ans !

Ses protecteurs veillaient toujours sur lui : le 26 juin 1970, il était remis en liberté provisoire, un mois avant le procès de Bousquet et de ses hommes. Cecchini et Mertz ne furent finalement jugés que le 5 juillet 1971, près de six ans après l'affaire de Colombus ! Condamnés à cinq ans de prison, les deux hommes firent appel. L'appel ne fut rejeté qu'un an plus tard ! Entre-temps Cecchini avait pris le maquis à Marseille, où délinquants médicaux signèrent des certificats médicaux déclarant qu'il était intransportable. Mertz aurait commencé sa peine de prison en juillet 1972. Dans quel établissement pénitentiaire ? Nul ne le sait et le ministère de la Justice refuse de répondre. Or plusieurs personnes ont cru apercevoir le capitaine Mertz à Paris au cours de l'hiver 1972-1973.

Les journaux de *Newsday*, en se faisant passer pour les exécutifs de testaments d'un riche Californien qui avait légué une somme importante à Mertz, parvinrent à établir le contact avec sa femme. Mertz, parvinrent à établir le contact avec sa femme. Paul Mertz leur dit que son mari était en prison pour avoir été trouvé en possession d'une collection d'armes et qu'il devait sortir en février 1973. Elle leur donna quatre noms de personnes qui pouvaient faire des témoignages de moralité sur son mari. Parmi ces témoins : le colonel Fourcaud, l'ancien chef de Mertz au S.D.E.C.E.

Nous sommes loin de connaître tous les aspects de l'étonnante personnalité de Mertz. Si l'on en juge par l'importance des comptes en banque suisses, américains, canadiens et français, et par le nombre de ses propriétés, il est actuellement très riche. Toujours officiellement capitaine de l'armée française, Mertz possède un appartement luxueux boulevard Suchet, deux appartements à Metz, des terres en Moselle, une villa dans les Yvelines, une villa et des terrains en Corse et il a aménagé l'ancien pavillon de chasse de Solagne où son beau-père pronônait et recevait le Tout-Paris politique de la Troisième République : on trouve désormais dans l'immense République : on trouve désormais dans l'immense propriété plusieurs autres bâtiments, un aérodrome privé et un hangar pour l'avion personnel de Mertz. Certains jours il règne une vive animation dans ce coin perdu du Loiret ; cela signifie-t-il que le capitaine Mertz a repris ses activités de trafiquant de drogue ou d'agent du S.D.E.C.E. ou les deux à la fois ? Car on peut raisonnablement se demander si Mertz est vraiment actuellement en prison ou même s'il en a effectué seulement quelques mois. Comme pour Jo Attia au moment de l'enlèvement du colonel Argoud, ou lors de l'affaire

(13) Charles Martel est mort en 1966. Blanche Schrier-Martel vivrait encore, très âgée, dans le quartier résidentiel de Westmount, à Montréal.

Ben Barka 14, il semble que pour certains trunads les murs des prisons ne soient pas des obstacles infranchissables. Il y a même tout lieu de croire que Mertz attend des jours meilleurs dans son fief que Enot et qu'à la moindre alerte, on l'enverra en mission quelque part comme on l'avait fait en 1961, pour se débarrasser d'un employé trop compromettant.

XIV

VOITURES TRUQUEES POUR VERA CRUZ

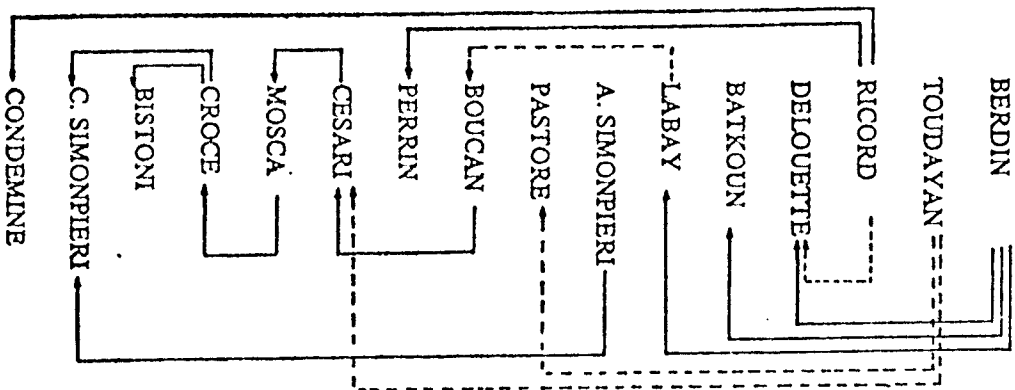
Le 7 juillet 1972, à 7 heures, dans le quartier de la Croix-Rousse à Lyon, les policiers de la brigade des stupéfiants arrêtaient Etienne Mosca, originaire de Lugo-di-Nazza (Corse). Etienne Mosca avait été signalé à la police française par le B.N.D.D. comme l'un des responsables d'un réseau de trafiquants dont la spécialité était d'introduire l'héroïne aux Etats-Unis à bord d'automobiles habilement transformées. Ce réseau aurait transporté en 13 mois, à bord de neuf voitures, 800 kilos d'héroïne. En décembre 1970, un trafiquant français, Edmond Talliet, était arrêté à New York. Il avait été en relation avec Etienne Mosca. En septembre 1971, les policiers américains saisissaient à New York une Jaguar truquée contenant 90 kilos d'héroïne. Le passeur, Etienne Gunther, était le beau-frère de Mosca.

Mosca, placé à la tête d'une équipe d'une quinzaine de personnes, réinvestissait ses importants bénéfices dans des bars et des maisons closes à Bordeaux, Lyon et Marseille, établissements qu'il confiait à des amis ou à de proches parents¹. La plupart des membres du gang étaient déjà tombés aux mains

(14) Voir page 73.

Il n'est pas impossible, bien qu'il l'ait toujours farouchement nié, que Jo Attia ait organisé lui-même — depuis la prison de Fresnes où il se trouvait enfermé pour esroquerie — l'enlèvement de Ben Barka.

(1) Mosca faisait partie du milieu des proxénètes yonnais membres du S.A.C. dont on parlait tant justement au moment de son arrestation. Voir chapitre 17.



qu'elle est assujettie à des sources d'approvisionnement, des laboratoires, des réseaux de distribution eux-mêmes entièrement contrôlé par cette organisation. Il y a en France une mafia de la drogue et cette mafia n'est pas la Mafia américaine.

Y-a-t-il dans tout ce que nous avons dit déjà sur les trafiquants des indices qui nous permettent de cerner les contours de cette organisation ?

André Labay a travaillé dans l'import-export au Maroc. Il a fondé une compagnie d'aviation au Sénégal. Il a participé au trafic des piastres et a monté de grandes opérations immobilières en Tunisie. Il a espionné les milieux ultra et collaboré à la lutte anti-O.A.S. Au moment où l'ex-Congo Belge est l'enjeu de luttes farouches entre différents services secrets, Labay est placé auprès de Cyrille Adoula, Premier ministre congolais. Il organise l'enlèvement de Kalondji, empereur du Sud-Kasaï. Il fréquente les hommes de Lemarchand et la bande de Jo Attia. Il vend des timbres d'or au Yémen et aux Antilles, devient conseiller du dictateur haïtien François Duvalier (il serait même le chef d'antenne du S.D.E.C.E. à Port-au-Prince), puis trempe dans les complots de 1970 contre Duvalier. Il a des contacts avec la Mafia américaine. Il est l'interlocuteur de Yacel Saadi, ancien chef de l'organisation militaire du F.L.N. à Alger, dans des opérations de nature inconnue. Il est complice de l'escroquerie de l'hôtel Pierre I^{er} de Serbie avec trois personnages connus depuis longtemps dans les milieux de « barbouzes » et d'agents secrets. Il dirige la Compagnie d'Assurances Belfort avec le député U.D.R. Rives-Henrys, et se retrouve dans une autre escroquerie avec quelques tuands « barbouzes »...

Il est impossible de ne pas reconnaître en Labay un de ces aventuriers de la finance — mi-gangster mi-agent secret — qui gravitent en si grand nombre autour des principales officines de contre-espionnage. Bien plus, nous pouvons lui attribuer une place

chargé de faire disparaître le corps de Ben Barla et de « suicider » Figon. Sa carte du S.A.C. lui permet de s'échapper en tuant le commissaire Galibert. David en fuite continue à avoir des contacts avec les services secrets marocains. La police officielle le recherche frénétiquement, cela n'empêche pas les services secrets français de l'employer en Uruguay, puis en Argentine et de lui confier, pour le compte des services de ces pays, des missions de la plus haute importance: noyautage et espionnage des Trupamaros et du F.A.L. David dispose d'un passeport diplomatique. Il entre dans la filière Ricord et y prend l'importance que l'on sait. Est-ce toujours dans l'exercice de ses fonctions d'agent secret qu'il organise la filière sud-américaine de l'héroïne vers les Etats-Unis?

Michel-Victor Mertz a été employé par le S.D.E.C.E. et a effectué plusieurs missions à l'étranger. Selon toute vraisemblance son double jeu dans les milieux O.A.S. permet à Jacques Foccart, à Alexandre Sanguinetti, peut-être au colonel Fourcaud, de monter l'opération de l'attentat manqué de Pont-sur-Seine qui rehausse d'un seul coup le prestige du général De Gaulle. Pourtant Mertz est déjà fiché comme trafiquant de drogue. Ceux qui l'emploient ne peuvent l'ignorer. Après le procès de l'attentat de Pont-sur-Seine, il s'occupe, pour le compte des services secrets français, de surplus américains à New York. Et il continue à organiser le passage d'automobiles bourrées d'héroïne. Est-ce encore pour le compte de Jacques Foccart et d'Alexandre Sanguinetti?

Achille Cecchini, l'associé de Mertz, est un membre influent du milieu marseillais. Homme du S.A.C., jadis garde du corps et agent électoral de plusieurs personnalités U.N.R. de la région marseillaise, il jouit aujourd'hui de protections importantes et n'a passé que quelques mois en prison: les gaullistes marseillais l'en ont fait sortir.

Etienne Mosca réunit tissait les bénéfices que lui procurait le trafic. Il a une mine dans des maisons closes des régions lyonnaise et bordelaise. Des députés U.D.R. et des hommes d'affaires avaient des intérêts dans ces maisons et les protégeaient. Plusieurs personnes de la famille ou de la bande de Mosca étaient membres du S.A.C.

Dominique Venturi, malgré ses liens connus avec la municipalité socialiste de Marseille, a rendu bien des services au S.A.C. et à l'U.D.R. Il a été l'un des recruteurs de barbouzes pour le compte de M^r Le Marchand à la fin de la guerre d'Algérie. Il continue aujourd'hui à apporter son concours à la cause gaulliste dans le Sud-Est.

Son frère, Jean Venturi, assure l'acheminement de la drogue vers le Canada et le rapatriement des capitaux vers la France ou vers la Suisse. Il est au même moment représentant au Canada du Pastis Ricard. Le directeur commercial chargé des exportations chez Ricard est Charles Pasqua, un des fondateurs du S.A.C., grand recruteur de ruraux et de barbouzes. Au moment où Pasqua a Jean Venturi sous ses ordres, il ne peut absolument pas ignorer les activités de son représentant, puisqu'elles ont fait l'objet d'une fiche du F.B.I. publiée aux Etats-Unis, qu'il y a à Marseille un copieux dossier de police consacré aux frères Venturi et que le nom de Venturi ne peut à l'époque en aucune façon être ignoré du moindre directeur commercial de la région marseillaise.

Est-ce Pasqua qui a procuré à Jean Venturi cette couverture?

Jean-Baptiste Croce, dénoncé comme trafiquant de drogue depuis 1964 par la police américaine, est une personnalité corse que fréquentent les notables de l'île, particulièrement ceux qui sont liés à l'U.D.R. Il s'est assuré des complicités auprès de certains diplomates. Il était considéré comme un intouchable.

Dans le domaine des biens d'équipement, on peut considérer comme rattachées au groupe Beaujolin, outre la société « Beaujolin et Cie », plusieurs grandes sociétés dans lesquelles ce groupe se trouve être soit majoritaire, soit titulaire d'une participation importante, à savoir :

— La Société d'Équipement pour l'Afrique (S.E.A.) spécialisée à travers ses onze branches dans l'importation de matériels et de biens d'équipement en Afrique noire francophone. Entre autres « Mercedès Afrique », président-directeur général : Gilbert Beaujolin.

— La société « Marinair », qui fait partie du groupe Beaujolin, est officiellement agréée auprès du ministère de la Défense française pour toutes opérations de fournitures d'armement et d'explosifs divers et a traité au cours des dernières années avec différents gouvernements étrangers acquéreurs d'armement français.

Outre les activités portant sur la fourniture d'équipement, tout en restant dans le domaine des investissements industriels, la société « Beaujolin et Cie » négocie et contrôle des prises de participation financières et commerciales majoritaires ou minoritaires pour des entreprises étrangères dans des sociétés françaises et, réciproquement, pour des sociétés françaises dans des sociétés étrangères.

Enfin, le groupe « Beaujolin » a toujours eu des

(12) Une des spécialités du groupe Beaujolin est le commerce avec les pays arabes, en particulier l'achat et la revente du pétrole clandestin avec les émirats du Golfe Persique, transactions qui se font bien en dessous des cours officiels. Cela n'empêche pas Beaujolin de commercer avec Israël. Mais les opérations s'effectuent dans le plus grand secret pour ne pas perdre la clientèle arabe. La banque qui sert d'intermédiaire est la succursale parisienne de la Discount Bank. Cette banque israélienne était légalement blâssément par lequel Michel Mertz faisait transiter les fonds provenant de ses trafics de surplus militaires et de drogue (voir chapitre 13).

intérêts dans d'aine immobilier et suit etuel-
fontant des 'rations importantes, entre autres,
dans la régie parisienne.

Voilà un bref aperçu des innombrables activités de Beaujolin que certaines rumeurs créditent, par ailleurs, d'une vieille amitié avec des hommes tels que le capitaine Santance, l'un des épurés du S.D.E.C.E. au lendemain de l'affaire Ben Barka, auxquels semblait faire allusion le colonel Beaumont au cours de sa conférence de presse.

Il est intéressant de noter que parmi les affaires de M. Beaujolin figurent la Société d'Équipement pour l'Afrique (S.E.A.) et la représentation de Mertes en Afrique noire, activités qui semblent avoir été proches de celles de M. Jacques Foccart avant 1958. »

Interrogé par Le Figaro, Jacques Foccart devait répondre :

« J'oppose le démenti le plus formel aux rumeurs selon lesquelles j'aurais confié la gestion de mes affaires à M. Beaujolin.

J'ai fait la connaissance de M. Beaujolin après 1958 à l'occasion de rencontres fortuites et je ne l'ai pas rencontré depuis dix-huit mois ou deux ans. »

Commentaire du Figaro :

« Il est certain que M.M. Barberot et Beaujolin ne sont pas étrangers l'un pour l'autre et que leur collaboration a été souvent étroite puisque M. Beaujolin est conseiller technique du B.D.P.A. que dirige M. Barberot. Si M. Foccart n'a eu aucun contact récent avec M. Beaujolin, il est étrange que l'on puisse tenter de viser le premier à travers le second. »

(13) Le Figaro, 24 novembre 1971. L'Express (29 novembre 1971) a cité aussi Gilbert Beaujolin et l'a présenté comme l'homme qui était chargé de distribuer les fonds du patronat français aux partis politiques sous la IV^e République et, plus tard, comme le trésorier des gauchistes de gauche. Le nom de Beaujolin apparaît dans le contexte de

tement équilibré d'échange de services et de circulation de la monnaie, sur des bases criminelles mais presque « légalisées ». La police laisse faire : les racketteurs assurent la discipline des établissements de nuit.

C'est à l'occasion de l'incendie d'un dancing, près de Grenoble, qu'on a abondamment évoqué le racket dans la presse française. Dans la nuit du 31 octobre 1970, à Saint-Laurent-du-Pont (Isère), un dancing, le *Cinq-Sept*, s'embrasait alors qu'il y avait à l'intérieur plusieurs centaines de danseurs. Les issues de secours étant cadenassées, on devait compter dans les ruines de l'établissement 144 morts. Le drame eut un retentissement énorme en France. On accusa les gérants de l'établissement, les responsables des services de sécurité du département, le préfet de l'Isère, M. Vaudevillle. Les revêtements intérieurs de l'établissement furent incriminés. Ils sont certainement à l'origine de la propagation instantanée de l'incendie. Mais si plusieurs des personnes mises en cause portaient une part plus ou moins grande de responsabilité, on ne s'expliquait ni la soudaineté ni la brutalité du sinistre. Or, deux ans plus tard, alors que le procès sur l'incendie du *Cinq-Sept* s'est ouvert devant la 7^e chambre du tribunal correctionnel de Lyon, un document est rendu public²⁰. Il s'agit d'une note rédigée par Aimé Paquet, député de l'Isère, appartenant au groupe des Républicains indépendants, et adressée au ministre de l'Intérieur, Raymond Marcellin, du même parti. Le mieux est d'en donner le texte intégral car elle apporte beaucoup d'informations et elle en dit long sur la volonté détournée de certaines affaires dans les sphères dirigeantes.

** Note à l'attention de Monsieur Marcellin.
Saint-Laurent-du-Pont : 144 morts.*

(20) D'abord publié dans un numéro spécial de *La Cause du Peuple* (20 octobre 1972) puis repris en partie par plusieurs journaux dont *Le Monde* (3 novembre 1972).

Un drame dont l'horreur a rarement été atteinte en notre pays.

Les responsables.

On a cherché... On cherche.

Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Isère et le maire de Saint-Laurent-du-Pont suspendus pour quelques semaines.

Tu sais ce que je pense de ces sanctions.

Il fallait faire des exemples pour satisfaire l'opinion publique profondément traumatisée.

Il fallait aller vite.

Mais le Secrétaire Général et le maire ont été victimes en cette affaire d'une réglementation complexe, à un tel point que peu de maires, que peu de responsables auraient agi autrement qu'ils ne l'ont fait. On a fermé, dans les semaines qui ont suivi le drame, des centaines et des centaines de salles non conformes aux normes en vigueur. 22 salles fermées à Bordaiaux dont le maire est le Premier Ministre. Tout cela n'est pas sérieux à mon sens.

Il n'en reste pas moins que le maire de Saint-Laurent-du-Pont va comparaître très prochainement en justice avec quelques autres inculpés : le propriétaire rescapé, M. Bas, quelques entrepreneurs, quelques fournisseurs.

Je suis intervenu, tu le sais, auprès de toi et auprès de M. Pleven pour qu'il y ait, en ce qui concerne le maire, le non-lieu.

Cela vaudrait mieux, car Perrin a l'intention de se défendre, et pourquoi pas.

La loi, les règlements sont tellement complexes qu'ils peuvent lui permettre de démontrer qu'il n'est pas coupable et que le coupable, dans cette affaire, c'est l'administration départementale.

Nous en sommes là.

Mais il y a mieux... et voici l'objet de cette note.

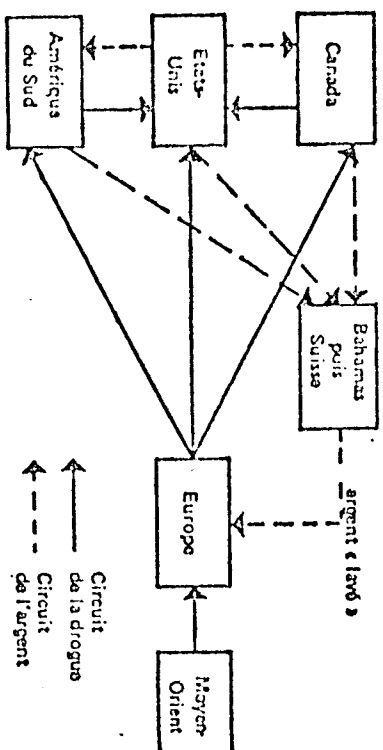
Il est fort probable, pour ne pas dire certain, que le drame du « 5/7 » a été provoqué par la main des hommes.

On retrouve le même mécanisme dans la filie Simonpieri :

« A propos de l'affaire Hirsch-Mori, les enquêteurs ont pu — avec une certaine chance — reconstituer le trajet parcouru par l'argent du trafic. Les fonds recueillis aux Etats-Unis avaient été remis à un agent de change de New York. Celui-ci les avait transférés dans une banque canadienne là, un autre agent s'était chargé du placement de ce fonds sur un compte à numéro d'une banque privée suisse. D'où ils avaient été retirés pour être mis dans les coffres d'un grand établissement bancaire. Les crédits à la banque privée suisse avaient été faits depuis les Etats-Unis avec la seule mention d'« ordre d'un de nos clients », sans autre possibilité d'identification que le numéro du compte.

Si les coupables n'avaient pas parlé, il aurait été impossible au juge d'instruction de découvrir que l'argent placé dans le coffre de la grande banque provenait du trafic de la drogue, et encore moins à qui il appartenait 29. »

On peut donc résumer le circuit drogue-capitaine par le schéma suivant 30 :



(29) Enquête de Roger Colombani, « Les secrets de la Mafia d'aujourd'hui », France-Soir, 18 au 26 janvier 1972.
 (30) D'après France-Soir, 26 janvier 1972.

DOSSIER D

Les circuits sont évidemment là très similaires. Les paradis fiscaux — Bahamas et Suisse 1 — jouent un rôle important — y tiennent toujours une place prépondérante. En particulier, dans chaque affaire de stupéfiants, on retrouve les banques suisses.

André Labay, Roger Delouette, Michel Mertz, Jean-Baptiste Croce, tous possédaient des comptes en Suisse. C'est une banque suisse qui aurait proposé — pour le compte d'un client inconnu — d'ouvrir un compte de Laurent Fioconni et celle de Jean-Claude Kella 31.

La réputation de sérieux des banques suisses, la stabilité politique du pays et sa neutralité, y ont depuis longtemps fait affluer les capitaux du monde entier. Les finances de certains petits pays s'y sont réfugiées, comme les « trésors de guerre », les comptes de grosses sociétés européennes ou américaines ou ceux des firmes multinationales. Les banques suisses se sont prêtées à toutes les transactions, toutes les opérations financières. Elles sont même allées chercher les clients sur place en ouvrant des succursales dans le monde entier, en particulier aux Etats-Unis. En même temps, des banques de moindre importance se sont ouvertes en Suisse, tout entières consacrées à des trafics touchés, par le biais des comptes à numéros. Il y aurait actuellement en Suisse une cinquantaine de ces « banques de circonstance ».

Aujourd'hui, tous les spécialistes reconnaissent que le secret bancaire suisse constitue le principal obstacle à la lutte contre le crime organisé. En effet, pour les policiers français et américains, seul le contrôle des dépôts financiers des personnes soupçonnées de se livrer au trafic des stupéfiants peut permettre d'y voir clair ; seules les enquêtes sur

(31) Voir chapitre 10.

ciers qui s'occupent des questions de drogue pour savoir si, vraiment, ils tremblent devant M. Francisci !

M. le Président. — Faites-les citer, mais vous savez bien que jamais un ministre en exercice n'est venu à la barre de la 17^e chambre correctionnelle.

M^e Izard. — Mais ils avaient déjà fait citer Monsieur Marcellin et il s'est bien gardé de venir ! »

Après une suspension d'audience, on introduit M. Gafney, 51 ans, agent à la retraite du Bureau des Narcotiques depuis le 6 septembre 1971. Il a passé approximativement 22 ans au Bureau. En 1949, il est nommé agent de pénétration du milieu. En 1955, il est contrôleur du district Sud-Est des U.S.A. De 1958 à 1962, il est en poste à New York, en 1962 à Washington. En 1964, il est directeur adjoint du Bureau des Narcotiques du F.B.I. En 1968, lorsque l'on crée le B.N.D.D. qui remplace l'ancien Bureau, Gafney est nommé assistant spécial du directeur. En 1966, il a eu le premier prix des détectives américains. Il est membre de l'Association Internationale des chefs de police.

« En tant que directeur de la section de New York, je supervisais aussi les rapports de la 17^e section, celle qui s'occupe de l'Europe et du Moyen-Orient et je contrôlais les dépositions de ses témoins. Ainsi M. Garofolo, qui est cité aujourd'hui comme témoin, a travaillé pour moi lorsque j'étais à New York puis à Washington.

Francisci a été impliqué dans au moins une demi-douzaine d'affaires de trafic d'héroïne. Trois de ces enquêtes étaient parmi les plus importantes que nous ayons eu à traiter.

En 1956, la saisie de 14 kilos d'héroïne à bord du cargo « Saint-Malo » par la police canadienne dans le port de Montréal, permit de remonter la filière et de découvrir la participation à ce trafic de Francisci et de Dominique Venturi.

Le 15 novembre 1960, l'interrogatoire d'Etienne Tarditi, en présence de l'avocat français de New York, Maître Yvon, nous apprend qu'il existerait au moins quatre bandes de trafiquants de drogue : les organisations de Marignani, de François Spirito, des frères Aranci et de Joseph Patriccio.

Marignani s'est assuré les services d'un diplomate dans un pays du Commonwealth britannique, Salvatore Pardo Boland. Mais l'organisation de Spirito va aussi cristalliser. C'est Francisci qui a pris les dispositions nécessaires pour cela. Boland, avec un autre ambassadeur Juan Arristi, qui représentait l'Uruguay en Colombie, avait introduit de l'héroïne en Amérique. Il l'avait déposée à la consigne de la gare de Montréal. La police retira l'héroïne et la remplacea par de la farine. Arristi rejoignit Boland à New York et ils furent tous les deux arrêtés.

En novembre 1963, 112 kilos de morphine base sont saisis à Marseille et l'on repartit encore de Marseille en 1966, il y a la saisie de 90 kilos d'héroïne pure chez un commandant de l'armée américaine à Colombus en Georgie. Cette héroïne avait été camouflée dans le réfrigérateur d'un militaire américain rapatrié aux Etats-Unis. La filière comprenait entre autres membres Jacques Bousquet et Victor Mertz. J'ai là le texte de la réponse que nos services ont faite à Monsieur le juge d'instruction Rous-

sel à une commission rogatoire internationale envoyée par ce dernier le 8 septembre 1970. C'est l'interrogatoire d'un trafiquant français, un certain

(10) Voir chapitre 4.

(11) Cela s'est passé plusieurs années après l'interrogatoire de Tarditi, le 22 février 1964. C'est Gilbert Coscia qui avait livré la drogue le 12 février dans une villa du Cap d'Antibes.

(12) Bousquet a été arrêté à New York le 27 juin 1968. Il transportait 111 kilos d'héroïne. Sur Mertz, Douheret et Cecchini, voir le chapitre 13.

Douheret, par des policiers américains. Ce texte met en cause formellement Paul Mondoloni, Achille Cecchini, Jean Nebbia et Marcel Francisci. Mais mieux vaut encore que j'en donne lecture au Tribunal. »

Et M. Gafney se met à lire la longue confession de Douheret. Au moment où l'interprète commence à traduire le texte, le procureur se lève alors et demande que la traduction en français ne soit pas faite car l'affaire est encore à l'instruction. Dénarcho pour le moins étonnante : beaucoup de gens comprennent l'anglais et l'on ne voit pas ce qui empêcherait alors la presse de reproduire intégralement les propos de M. Gafney 13.

Les avocats de Francisci mettent en cause, dans des termes d'ailleurs peu flatteurs, la police américaine. Maître Izard demande alors à M. Gafney quel va être, selon lui, le sort de cette commission rogatoire.

« Je ne connais pas les problèmes de l'instruction en France, mais je ne peux pas croire que M. Roussel n'inclipe pas à un moment ou à un autre M. Marcel Francisci sur la foi des informations que nous lui avons transmises.

M^r Moatti. — Monsieur Francisci, avez-vous été convoqué chez le juge Roussel ?

Francisci. — Jamais !

M^r Moatti. — Alors, vous voyez, Monsieur le Président, le peu de crédit accordé par la justice française aux enquêtes américaines ! »

Les défenseurs de Francisci tentent alors de faire dire à M. Gafney que la collaboration avec la police française n'est pas facile. Mais Gafney pense que l'attitude de la police française est « magnifique ».

(13) Elle ne l'a pas fait pourtant. L'interrogatoire de Douheret et de ses complices désignait Marcel Francisci comme le chef et le fournisseur de la drogue de l'opération Mertz-Cecchini, et donnait tous les détails de l'opération qui avait abouti à la prise des 90 kilos à Colombus.

Il n'ira plus loin mais tout le monde sent bien qu'il de tous les témoins celui qui connaît le mieux le sous de la filière française et de ses protections politiques.

Témoigne ensuite M. Giordano, conseiller technique des laboratoires pharmaceutiques ou des cabineurs d'avocats sur les problèmes de détournement de drogue licite ou de sécurité des laboratoires.

« J'étais à Washington entre 1956 et 1959 au siège du Bureau Fédéral des stupéfiants et dans les rapports que je recevais des bureaux d'outre-mer, j'ai souvent eu l'occasion de rencontrer le nom de Marcel Francisci désigné comme le chef d'une des grosses organisations. Ses principaux associés étaient ses frères Jean et Xavier, Achille Cecchini et (Jacques Discepolo 14 ?).

En 1965, une saisie effectuée aux Etats-Unis, en Georgie, entraîna l'arrestation d'individus qui iden-

(14) Nous ne sommes pas certains du nom prononcé. Les sténographes ont noté « Joseph Kessopolo » ; des journalistes ont entendu Georgopoulos, d'autres Discepolo. Il pourrait s'agir d'Athanase Georgopoulos, Français d'Algérie qui a combattu aux côtés de l'O.A.S. Aujourd'hui réfugié à Cannes où il possède « un restaurant et un yacht, Georgopoulos, surnommé « Tassou » par ses amis, a été mentionné par le bureau américain des narcotiques comme ayant eu des relations avec plusieurs membres d'un réseau de trafiquants de drogue transitant par l'Espagne. Il possédait d'ailleurs jusqu'à ces dernières années un cabaret à Madrid, le « Royal Bus ».

Il aurait eu de fréquents contacts avec le groupe Hirsch-Simonpieri. Il aurait aussi joué un certain rôle dans la guerre qui opposa un temps les gangsters d'origine « pied-noir » Groupes autour de Jean-Jacques Susini, aux gangsters corses de la région de Marseille et de la Côte d'Azur. (Voir *Newsday*, 11 février 1973.) Il est plus probable que Giordano cite Jacques Discepolo, désigné comme un associé de Jean Venturi dans la fiche de police de celui-ci (voir annexe 3). Il a appartenu à la Gestapo, a cependant été déporté, et après la guerre est devenu membre important du milieu Discepolo a été mêlé à l'affaire des bijoux de la Begum (voir p. 27 et 48)

rance de Francisci qui n'hésite pas à faire citer pour sa défense quatre hauts fonctionnaires de police, dont le ministre de l'Intérieur lui-même !

Avec les anciens policiers américains, nous sommes obligés d'examiner deux hypothèses. Ou bien ce qu'ils racontent est complètement faux — ou bien ce qu'ils disent est vrai. Dans le premier cas, on ne voit pas pour quelle raison les Américains s'acharneraient ainsi sur Francisci ? S'il n'était pas un des « gros bonnets » de la drogue, à quoi servirait-il pour les agents du B.N.D.D. de le mettre hors d'état de nuire ? On ne comprend pas pourquoi des policiers aussi chevronnés que M.M. Gafney ou Pera porteraient des accusations graves, en France même.

On ne voit pas au nom de quelle machination politique, par exemple. Bien au contraire, les agents américains savent que Francisci est lié à de hautes personnalités U.D.R. et nous avons des raisons de penser qu'ils ont tout fait jusqu'à présent pour épargner, afin de ne pas déclencher d'incidents diplomatiques.

Nous avons signalé le rôle du *Fouquet's* comme lieu de rencontre des trafiquants : les agents du B.N.D.D. le confirment pour d'autres affaires. Nous avons raconté les tribulations du réseau Mertz et signalé que l'un de ses membres collaborait étroitement avec Francisci : c'est ce que démontre la réponse à la commission rogatoire du juge Roussel. Nous avons dit que Francisci et les Venturi étaient les héritiers de Renucci et qu'ils étaient considérés par la Mafia comme des interlocuteurs valables et peut-être même comme les chefs du trafic en France : la déposition d'Herbert Itkin nous donne l'exemple du type de transaction qui a pu s'établir entre les deux parties.

Ce qui est plus inquiétant, si l'on se réfère aux témoignages des agents américains, c'est que les informations communiquées à la police française n'aboutissent guère. C'est aussi que les dossiers

séjourner dans le cabinet du juge d'instruction le temps qu'il faut pour que l'affaire soit oubliée. La commission rogatoire du juge Roussel date de septembre 1970. M. Gafney dit que nécessairement le rapport envoyé en réponse devait entraîner l'inculpation de Francisci. Francisci dit qu'il n'a jamais été convoqué chez le juge d'instruction. Et Maître Moatti prétend que c'est parce que les juges français accordent peu de crédit aux enquêtes américaines. On entrevoit une autre hypothèse ! Mais seul le juge Roussel, dont le rôle à la lumière de ces témoignages paraît bien ambigu, pourrait nous éclairer et dire si on a cherché à étouffer l'affaire.

Tout au long de ce procès on a vu les avocats de Francisci se servir de l'argument : « *Mais si ces informations ont été communiquées à la police française et que celle-ci ne les a pas utilisées, c'est qu'elles ne valaient rien.* » Et certes pour les personnes présentes à la 17^e chambre ce jour-là, il y avait quelque chose d'incompréhensible. Il paraissait en effet incroyable que les agents américains aient accumulé tant de présomptions et qu'en France on n'ait jamais rien fait.

C'est pourquoi sans doute un journal a pu titrer le lendemain du procès : « *Des révélations pas très sérieuses 22* ».

La vérité ne fut qu'à peine évoquée par Maître Izard et par les agents du B.N.D.D. : c'est que Francisci est l'ami d'hommes politiques importants, entre autres, M.M. Foccart, Sanguinetti et Peretti, et qu'il est, comme le répète le sénateur Murphy, « un inouchable ».

On a d'ailleurs vu au cours de ce procès quelques personnalités corses venues là en renfort avec leurs décorations à la boutonnière.

Au cours de la suspension d'audience, les supporters paradèrent auprès des journalistes et leur

Joseph ORSINI	Gestapo; filière canadienne correspondant de la Mafia; chef d'un gang.	J.B. Croce, Auguste Ricord, Achille Cecchini, Guérini.	Gestapo Mafia
Georges BOUCHESEICHE	Gestapo; bande de Pierrot-le-Fou; proxénétisme; trafic de drogue; enlèvement du colonel Argoud; affaire Ben Barka.	Jo Attia, Le Ny, Dubail, Palisse, David, Sartore, Lemarchand, Antoine Lopez, commissaire Simblille, Louis Souchon.	Gestapo S.D.E.C.E. Foccart Lemarchand Oufkir et services secrets marocains
Christian DAVID	Proxénétisme; hold-up; évason (?); recruté par Lemarchand; barbouze en Algérie; missions pour le S.D.E.C.E.; affaire Ben Barka; exécution de Figon (?); meurtre du commissaire Galibert; missions pour les services secrets marocains; réseau Ricord.	Jo Attia, Lucien Sarti, Auguste Ricord, Mémé Guérini, François Chiappe, Tomaso Buscetta, Lemarchand.	S.D.E.C.E. Lemarchand Foccart Barberot Sanguinetti S.A.C. services secrets marocains et africains
Mathieu MATTEI	Proxénétisme et racket dans la région grenobloise; dirigeant local du S.D.E.C.E.; trafic de drogue.	Jean Augé, Manlay, Alexandre Sanguinetti, Paul Comiti.	S.A.C.
Jean AUGÉ	Agressions à main armée; Résistance; missions pour le S.D.E.C.E.; racket; affaire du Cinq-Sept; trafic de drogue; dirigeant local du S.A.C.	Nesmoz, Manlay, Dadoun, Mattéi.	D.G.E.R. Lemarchand Foccart S.D.E.C.E., S.A.C.
Paul MONDOLONI	Pollicier en Indochine; vol des bijoux de la Bégum; filière mexicaine; contacts avec la Mafia.	Marcel Francisci, Achille Cecchini, frères Venturi, frères Cotroni, Croce, Bisitoni, Jacques Discepolo, Mathieu Franchini, -Rock- Francisci.	S.A.C.
François MARCANTONI	Résistance; trafic de drogue; garde du corps et agent flectoral de Sanguinetti; lutte anti-O.A.S.; affaire Marcovitch (?).	Antoine Guérini, Alain Delon	Sanguinetti Lemarchand

Louis NESMOZ	Enlèvement de M. Sabah en 1962; affaire de la bijouterie Colombo; trafic d'armes pour Ben Barka (?); affaire Ben Barka; projet d'attentat contre Hassan II.	Jo Attia, Georges Figon, Jean Augé, Daniel Renard, Simoneilli, Sartore.	S.D.E.C.E. Lemarchand
Didier BARONE	Affaire de la bijouterie Colombo; recel de faux tableaux; trafic de drogue; fils de Lucien Barone, impliqué dans affaire de fraudes de Labay.	François Lesca, Nesmoz, J.C. Kella, Robert Frenkel, Fernand I gros, Elmyr de Hory.	S.D.E.C.E. (?) Foccart
André CONDEMINÉ	Hold-up; condamné à mort; filière sur-américaine; réseau des -Mexicains-.	Auguste Ricord, Christian David, Lucien Sarti, Mouchighian, Christian de La Malène (?).	S.D.E.C.E. (?)
Armand LIRONI	Proxénète; président du syndicat des cabaretiers de France; chaînes de maisons closes.	Henri Tarniquet, frères Sorba.	S.A.C.
Jean PALISSE	Bande de Jo Attia; enlèvement du colonel Argoud (?); enlèvement de Ben Barka; proxénétisme au Maroc; filière Ricord (?).	Le Ny, Dubail, Boucheseiche, Jo Attia, Sartore.	S.D.E.C.E. Lemarchand Foccart
Lucien SANS	Affaire du Don Camillo; cambriolages; trafic de drogue.	J.C. Kella, Rock et Martin Orsini.	S.D.E.C.E. Lemarchand Foccart
Roger DADOUN	Affaire de la bijouterie Colombo; affaire du Don Camillo.	frères Abitbol, Nesmoz, Barone, François Lesca, Lemarchand.	S.D.E.C.E. (?) Lemarchand Foccart
Lucien SARTI	Meurtre d'un policier belge; réseau Ricord.	-Méu- Salvati, Christian David, Auguste Ricord.	S.D.I. Mafia
Jean-Baptiste CROCE	Matin en Extrême-Orient; trafic de drogue; filière mexicaine; filière canadienne; affaire du Saint-Malo; contacts avec la Mafia; jeux et proxénétisme à Cuba; filière des voitures.	Bisitoni, Guérini, Francisci, Mondoloni, Mosca, Antoine d'Agostino, Jean Venturi, Jacques Discepolo, frères Cotroni.	Mafia

Antoine Barthélémy PERINI	Proxénétisme; agents électoraux; Résistance; trafic d'armes et de drogue; commandos anti-grévistes; racket; - juges de paix - du milieu; guerre des jeux; affaire Mandroyan.	Carbone, Spirito, Simbaldi, Luciano, Jo Attia, César, Orsini, Robert Blémant, Andréani, frères Aranel, Ferri-Pisani, Louis Rossi, Michel Carlini, Alain Delon.	DGER, D.S.T., CIA, SDECE, S.F.I.O puis U.D.R. SAC.
ATTIA	Bataillons d'Afrique; Résistance; racket; déportation; bande de Pierrot-le-Fou; gang des tractions avant; surplus militaires; Tanger; dynamitage de l'hôtel d'Allal el Fassi; affaire Lemaigre-Dubreuil; trafic d'armes pour le S.D.E.C.E.; missions en Afrique; exécution d'opposants; Katanga; enlèvement colonel Argoud; trafic de dinars algériens; enlèvement Ben Barka (?); chantage; racket; extorsion de fonds.	Guérini, Simonpieri, Francisel, Renucci, Jean Sartore, Epwen Liwer, Le Ny, Duval, P. Lisse, Bouchezseiche, Favier, Fiton, Lemarchand.	SDECE. (colonel Beaumont), Foccart, Lemarchand, Roger Frey, Philippe Dechartre
RENUCCI	Agresions à main armée; Collaboration puis Résistance; book-maker; homme de main du S.O. du R.P.F.; meurtre de Salicetti; affaire des bons d'Arras; trafic de cigarettes et de drogue à Tanger; affaire Lemaigre-Dubreuil; contacts avec la Mafia; missions pour le S.D.E.C.E. (trafic d'armes et lutte anti-FLN).	Luciano, Venturi, Guérini, Francisel, Robert Blémant, Carlini, Roger Wybot, Alexandre de Marenches.	DGER, D.S.T., S.O. du R.P.F., SDECE. (colonel Beaumont)
Mathieu FRANCHINI	Hôtelier à Saïgon; jeux; activités de contre-espionnage; trafic des piastres; affaire des généraux.	Roger Peyré, Antoine Guérini, Paul Mondoloni, Rock-Francisel.	2 ^e bureau SDECE. CIA (?)
FRANCISCEL	Proxénétisme; trafic de cigarettes; vendetta Salicetti; vendetta du Combinatie; contacts avec la Mafia; établi au Canada; représentant des partis Ricard; trafic de drogue; affaire du cargo Saint-Malo.	Francisel, Jean Colonna, Spirito, Mondoloni, Bistoni, Croce, Vic Cotroni (Mafia), Charles Pasqua.	S.F.I.O., UNR, Mafia
Franciscel VENTURI	Proxénétisme; trafic de cigarettes; vendetta Salicetti; vendetta du Combinatie; S.O. de la S.F.I.O.; correspondant de la Mafia à Marseille; lutte anti-O.A.S.; homme d'affaires.	Francisel, Jean Colonna, César, Spirito, Croce, Mondoloni, Bistoni, Cecchini, Renucci, Gaston Defferre (?)	S.F.I.O., UNR, U.D.R., SAC, CIA Sanguinetti Foccart Frey

FRANCHINI	Escale, trafic de piastres (?), de cigarettes et de drogue; contacts avec Luciano; fraude fiscale et carambouille; immobilier; contacts anti-O.A.S.; casinos; guerre des jeux; politique française au Moyen-Orient; conseiller général U.D.R. en Corse.	Venturi, Cecchini, César, Colonna, Renucci, Croce, Bistoni, Mondoloni, Luciano, Sami Khoury, Youssouf Beidas, Youssouf Khaïda, Gilbert Benaim, Jean Bozzi, Achille Peretti, Pierre Lemarchand, Alexandre Sanguinetti.	S.O. du R.P.F., Sanguinetti Frey Foccart Paul Comiti SDECE.
Achille ECCHINI	Docker; lieutenant de Joseph Orsini; trafic de drogue avec le Liban; agent électoral U.D.R. à Marseille.	Joseph Orsini, Antoine Guérini, Michel Mertz, Marcel Francisel, Paul Mondoloni.	S.O. du R.P.F., S.F.I.O., S.A.C.
Jean COLONNA	Cabarets à Paris; vendetta du Combinatie; politique U.N.R. puis U.D.R. en Corse; maire de Pila-Canale.	Francisel, César, Renucci, Simonpieri, Jean Bozzi.	DGER, CIA, R.P.F., UNR, puis U.D.R.
Jean-Baptiste ANDREANI	Trafic d'or et des piastres en Indochine; proxénétisme; trafic d'opium; guerre des jeux.	Antoine Guérini, Robert Blémant, Mathieu Franchini, Roger Peyré.	2 ^e bureau SDECE.
Roger SIMONPIERI	S.O. du R.P.F.; trafic de drogue; lutte anti-FLN, puis anti-O.A.S.; garde du corps et agent électoral de Lemarchand; membre du S.A.C.; trafic de drogue pour le compte du SDECE (?)	Jo Attia, Jean Colonna, Orsini, Morl, Venturi, Francisel, Jo Attia, Pinelli, Jean Bozzi, Paul Comiti, Lemarchand, Latorz.	Lemarchand Foccart SDECE, S.A.C.
CÉSARI	S.O. du R.P.F.; contacts avec la CIA.; commandos anti-grévistes; chimiste et fondateur de nombreux laboratoires.	Jean Colonna, Marcel Francisel, Pierre Ferri-Pisani, Albertini, Edouard Toudayan, Marius Pastore, Croce, Bistoni, Vèran.	CIA, Mafia Francisel
FRANCISCEL	Bande de Bonny-Lafont; réseaux d'évasion SS; immobilier et salles de jeux en Amérique du Sud; missions pour le SDECE (?); allié latino-américain.	Carbone et Spirito, Simon Sabiani, Antoine Guérini, Lucien Sarti, Christian David, André Condemine, Jean Augé, William Perrin, Klaus Barbie.	Gestapo SDECE (?) CIA (?) réseaux nazis Mafia

INDEX

DOSSIER D

Aaron (Jean-Claude), 489.
 Abatons de La Villette, 492.
 Abel (Otto), 42.
 Abdel Jail (Henri), 134.
 Abba (Société), 501, 502.
 Achar (Pierrel), 465.
 Action Républicaine Corse (A.R.C.), 27.
 Action (Réseau), 46, 492.
 Adenauer (Konrad), 178.
 Adonis (Joe), 456.
 Adoula (Cyrille), 177, 178, 341, 342.
 Aïmeries et Fonderies de l'Oise, 503, 509.
 Aïa Khan, 92.
 Akavanian (Marcelle), 254.
 Agnec, 95.
 Agnelli, 445.
 Agence-France-Télé-Vidéo-Presse, 507.
 Agostino (Antoine d'), 42, 317, 321.
 Aïrblon (Maurence), 49.
 Aïrblon (Ald), 212.
 Aïreca (Ald), 409.
 Aïr Fierf, 369.
 Aïr Fierce, 214.
 Akov, 216.
 Alaouie (Nounir), 108, 134, 136, 137.
 Albertini (Dominique), 40.
 Albertini (Victor), 76.
 Alexandrov (Victor), 140, 141, 174.
 Alexia-Didot (Aïreca), 395.
 Alexandre (M^{re} Jean-Etienne), 127, 603.
 Alexandre de Youkoulavne, 355.
 Alonzo (Rosa), 107.
 Alshom (Société), 351.
 Alshom (Georges), 329.
 Alvarez (Joseph), 329.
 American Federation of Labour (A.F.L.), 50, 51.
 Amicale des Parlementaires d'origine Corse, 27.
 Amitté Chrétienne, 349.
 Amrein (Robert), 501, 502.
 Anacrista (Albert), 456, 504.
 Anderson (Jack), 289, 294.
 Anderson (Archie), 184.
 Andréani (François), 149, 169, 189, 57.
 Andréani (Jean-Baptiste), 53, 57, 64, 145-153, 156, 166, 394-395, 591, 618-621.
 Andreucci (Louis), 421-427.
 Angéli (Claude), 124, 192, 401, 407, 444.
 Angévin (Jacques), 275.
 Anslinger (Harry J.), 76.
 Anshonuz (Marcel), 481.
 Anthonan (Antoine), 107-109, 134, 136, 137, 159.
 Araman (Georges), 109.
 Aranel (frères), 52, 93, 363.
 Aranda (Gabriel), 376, 377, 492, 507.
 Arantes (Haidé), 292-293.
 Argant, 146.
 Argoud (colonel Antoine), 73, 313, 451, 618-621.
 Arnaud (Henri), 378, 489.
 Arrighi (M^{re} Pascal), 141, 189.
 Arristi (Juan), 583.
 Arruilloux, 416.
 Assistance et Coopération Technico-ASCOIT), 208, 209, 238, 243.
 Associated Leisure, 574.
 A.D.E.S., 506-508.
 Association Internationale des chefs de Police, 582.
 Association Nationale des Promoteurs de Construction, 367.
 A.R.D.E.C., 507, 508.
 A.R.I.E.S., 506-508.
 Asner de la Vigerie (Michèle d'), 355.
 Astoin (Toussaint), 254.
 Astoin (John), 184.
 Astou (frères), 401.
 Aïtan (frères), 307-310, 344.
 Aïta (Joseph Ibrahim, dit), 68, 70-74, 154, 163, 191, 215, 218, 286, 288, 301, 313, 314, 338, 341, 343, 347, 354, 258, 259, 311, 372, 376, 402, 449-451, 459, 450, 618-621.
 Auday (Sam), 153.
 Audesio (Dominique), 404, 409.
 Audouin (Jean), 404, 409.
 Audouin (Juse), 166.
 Aubert (Jacques), 214.
 Aubert (Jean, dit "Petit Jeannot"), 346, 415, 416, 426, 427, 440, 484, 474.
 Avidor (Eliha), 62.
 Azzemouri, 214, 215.
 Azzemouri, 279, 282.
 Aziz (Philipppe), 136.
 Azizi (Edmond), 203.
 Aznavour (Charles), 203.
 B. (Giuseppe), 423, 185, 294, 401.
 Backmann (René), 185, 294, 401, 512.
 Badalamenti (Giuseppe), 374.

Balgner, 580.
 Balkany (Robert de), 495.
 Bannans, voir Bonnano.
 Banques:
 Banque de Bilbao, 393.
 Banque générale de l'Industrie et du Bâtiment (C.G.I.B.), 395, 477, 501-503.
 Banque commerciale arabe de Genève, 358.
 Discount Bank, 311, 352.
 Banque Fédérale des Etats-Unis, 479.
 Banque de France, 375.
 Banque Hirsch, 456.
 Banque d'Indochine, 350, 387, 476, 479.
 Banque Nationale Suisse, 514.
 Banque Neudtze-Schlumberger-Malher (N.S.M.), 395, 477.
 Banque Ottomane, 350.
 Banque de Paris et des Pays-Bas ("Paribas"), 395, 475, 502, 507.
 Banque Rothschild, 395, 489.
 Société de banque Suisse, 311.
 Société Générale, 395.
 Banque Varrin-Bernier, 393.
 Banque Venner, 350, 395, 399, 507, 615-616.
 Banques suisses, 391, 472-476, 481, 514.
 Baraka (Société la), 332.
 Barbert (colonel Roger), 124, 135, 207, 208, 216, 217, 250-251, 284, 244, 246, 286, 291, 307, 348, 351, 353, 361-364, 368-373, 383, 393, 395, 411, 622.
 Barbe (Klaus), 285.
 Barner (Yélix), 92.
 Barone (Didier), 182.
 Barone (Lucien), 182.
 Barrot (Fernand), 49.
 Barfflor (société), 159, 156.
 Bas, 419.
 Bas (Juse), 80, 81, 85, 125.
 Baskoun, 174-176, 255, 340.
 Baskoun (Fulgencio), 183, 318, 351, 474.
 Baumel (Jacques), 138, 387, 495.
 Bayer (société), 128, 203.
 Bayer (Jean), 192, 383.
 Bayot (Jean), 141.
 Bazooka (affaire du), 141.
 Bazoukain (Gilbert), 135, 208, 217, 221, 244, 349-354, 360, 369-373, 388, 392, 396, 440, 443, 504, 602.
 Beaujolin (société), 349.
 Beaumont (colonel), voir Bertrand.
 Bec (Jacques), 328, 328.
 Becker (Félix), 277.
 Bérum (Vol des bijoux de la), 58, 317, 448, 565.
 Beldas (Youssef), 131, 132, 134, 137-139, 163.
 Belfort (Compagnie d'Assurances La), 181, 182, 341, 392.
 Bellux (colonel), 193.
 Bellusi (Armand), 397-310.
 Benair (Gilbert), 153-155.
 Bénard (Marcel), 317.
 Ben Barka (Youssef), 73, 74, 143, 145, 165, 176, 180, 191, 211-216, 218, 288, 289, 291, 296, 301, 314, 343, 344, 346, 353, 355, 359, 391, 431, 449, 451, 459, 483, 515.
 Benahimol, 125.
 Benedetti (Antoine), 604.
 Ben Loulou, 401.
 Benouville (général Pierre de), 410.
 Berard (Marcel), 273.
 Bercoff (Anatole), 122, 250, 174-176.
 Berdin (Richard), 162, 167, 397, 185, 196, 234, 239, 340, 255, 397, 340, 358.
 Berger (François), 32.
 Bernhart (Nathan), 321.
 Berthel, 193.
 Bernard (Marie), 118.
 Bernard de Hollande, 299.
 Bernard (Jean-Jacques), 294.
 Bernasconi (Jean), 124.
 Bernert (Philippe), 319, 331, 383, 384, 385, 393, 392.
 Bernier (Philippe), 214.
 Bernis (Jacques de), 350.
 Bernis (Pierre), 86, 448.
 Bernoux (Pierre, dit colonel Beau-Bernard), 72, 73, 218-251, 24-246, 352, 618-621.
 Bérert (Germain), 373, 382, 489, 490, 615.
 Bianchi (César), 276-277.
 Bianchi (Robert), 116.
 Bianchi-Malberto (Robert), 116.
 Biarç, 359.
 Bierte, 491.
 Biétre (général Pierre), 221.
 Bianda, 493.
 Biarne Xarmadou (Ware), 444.
 Biret (Marcel), 192.
 Bissoni (Albert), 43, 92, 116, 134, 316-319, 322, 323, 328-331, 350, 345, 618-621.
 Biretting (Lucien), 144, 400.
 Biane (promoteur), 413.
 Biane (Arme), 567-568, 570-571, 591.
 Biatene (Arme), 239.
 Biatene (Antonio), 57.
 Biernant (Louis), 57, 62.
 Biernant (Louis), 57, 62.

Blémant (Robert), 42, 46, 53, 57, 58, 70, 148-150, 290, 331, 489, 493.
 604.
 Bozard (Lucien), 146, 591.
 Bodenan (Francis), 72-74, 165.
 Borgei (Dodoeur), 195.
 Boinot (Luce), 501.
 Boknowsky (Gilbert), 193, 355-357.
 Boknowsky (Maurice), 193.
 Bollardiere (Paris de la), 221.
 Bonbet (Jean-Pierre), 460.
 Bonello (Jean-Paul), 330.
 Bonnano (Joseph, dit - Joe Barabak -), 29, 119, 179, 183.
 Borray (Thierry de), 180-181.
 Borner (Marie), 403.
 Borony (Pierre), 40, 278-279, 443.
 Boro (Jean-Baptiste de), 236-237.
 Bostignore (Maria-Helena), 283.
 Bontemps, 296.
 Bourvin (Roger), 474.
 Borderie (Bernard), 494.
 Bormann (Martin), 553.
 Bosio (Raoul), 401.
 Bouran (Marcel), 174, 247-254, 260, 211, 338-340, 342, 381, 471.
 Boucard (Roger), 354-355, 359, 440.
 Boucseuiche (Georges), 72, 191, 215, 283, 451, 489.
 Boucheuse (Marie-Louise), 301.
 Bouffran-Dubourg (Patrice), 368-369.
 363.
 Bourdonnais (Charles), 91.
 Bourdoulou (Robert), 295.
 Bourges-Mamoury, 249.
 Boussuet (Jacques), 311-312, 583.
 Bousson (M.), 367-368, 372.
 Bouthillier (Yves), 369.
 boxu, 470.
 Bozzi (Jean), 29, 32, 33, 82, 143, 143, 149, 150, 163, 194, 195, 243, 399.
 Borden (Thomas W.), 50.
 Bremond (B.), 373.
 Bresson (Jean), 369.
 Bresson (Simone de), 181-182, 392.
 Brique (Louis), 187, 190.
 Brown (Loring), 50-51.
 Bruere (Roger), 386.
 Brunel (Jacques), 379-381.
 Bruno (Anrédo), 155.
 Buffet, 296.
 Burson, 412.
 Burtin, 176, 177, 184.
 Bureau Central de Renseignements et d'Action (B.C.R.A.), 46, 218, 432, 436, 438, 440.
 Bureau pour le Développement de la production agricole (B.D.P.

A.), 207-209, 221, 226, 353, 363, 368-370.
 Bureaux d'études de l'U.D.R., 506-509.
 Bureau of Narcotics and Dangerous Drugs (B.N.D.D.), 15, 17, 18, 43, 93-100, 116, 139, 159, 182-184, 188, 174, 176, 179, 185, 203, 235, 222, 261, 275, 284, 296, 297, 311, 315, 325, 357, 358, 467, 471, 581, 582, 588, 592, 593, 601, 608.
 * Bureau de Recherches Unifiées Narcotiques - (B.R.U.N.) 90, 382, 600-609.
 Burgess-Mac Lean (affaire), 229.
 Burgos (Delia), 325.
 Buscetta (Benedetto), 296.
 Buscetta (Tommaso), 292, 295, 298, 450.
 Busières (Armedée), 448.
 Busico (Alexandre), 84.
 Bultin-Terrier (Société), 502.
 C. (Maurice), 442.
 Cahaman (Sabaz Russen), 257.
 Caille (commissaire Jean), 215, 315.
 Caillet (Gabriel), 257.
 Calmet (Georges), 269.
 Caluzzi (Roger), 267, 269.
 Cambroune (Luchner), 183, 184.
 Campora (Fector), 290.
 Canal, 401.
 Carola (Jean-René), 129.
 Caronazi (François-Antoine), 264.
 Capone (Al.), 18, 454, 474, 490.
 Caprice des Temps, 329, 333, 381, 250-255, 259-261, 328, 333, 381, 462.
 Caramboulle, 130, 131, 354, 385, 393, 439, 500.
 Carbone (Paul Bonaventure), 37-41, 44, 46, 47, 52, 68, 75, 147, 305, 306, 618-621.
 Carcassonne (Gabriel), 137.
 Carle (Alme), 465, 428.
 Carlini (Michel), 47, 618-621.
 Carrara (Etienné), 58.
 Carratiero (Maryvonne), 325.
 Casali (Guglielmo), 296.
 Casanova, 189.
 Casino de Deyrout, 132, 137, 157, 160.
 Casino de Divonne-les-Bains, 359, 479-481.
 Casino de Forges-les-Eaux, 53, 374-375.
 Casino de Juan-les-Pins, 147.
 Cassandri (François), 83.
 Cassandri (Jacques), 298.
 Cassandri (Jean), 84, 298.
 Cassandri (Philippe), 83, 90.
 Castellamarese (Guerre des), 454-455.
 Castin (René), 371.
 Castro (Fidel), 331.
 Catalano, 378.
 Catherine (Inspecteur), 492-493.
 Cavaliere (Robert), 292.
 Cavaliere (François), 44, 56, 62, 121, 164, 303, 308.
 Cayard (Octave), 183.
 Ceccaldi (Mr Marcel), 41.
 Ceccaldi (Juge Jean), 193, 196.
 Ceccaldi (Juge), 411.
 Ceccaldi-Raynaud (Charles), 404, 429-429, 615-616.
 Cecchini (Achille), 103, 109, 303, 306, 311, 312, 344, 393-396, 396, 617-621.
 Célerier (Dominique), 394.
 Central Intelligence Agency (C.I.A.), 23, 49-52, 72, 77, 101, 139, 183, 185, 210, 213, 219, 220, 228-230, 296, 342, 347, 364, 365, 443, 447, 457, 512, 571, 579, 618-621.
 Centre International de Recherches Industrielles et Financières (C.I.R.I.F.), 502.
 Centre régional d'informations économiques et sociales (C.R.I.E.S.), 508-509.
 Centre des Républicains Libres (C.R.L.), 182, 405.
 Centre National des Indépendants (C.N.I.), 369.
 Cercle de l'Aviation, 137, 147.
 — des Capucines, 153.
 — Crociorods, 153-155.
 — Gallon, 147.
 — Grand Cercle, 146-149, 153, 394.
 — Hausmann, 32, 140, 153, 154, 167, 169.
 — de l'Industrie et du Commerce, 154.
 — River, Club, 153.
 — Victoria Club, 153, 154.
 — Victoria Club, 153-154.
 Cerdan (Marcel Junior), 154.
 Carruelo (Marcel), 374-379, 381, 322, 396, 440.
 Césari (Jean-Baptiste), 324.
 Césari (Joseph dit Jo), 40, 51, 115, 159, 161, 167, 174, 257-273, 316, 324, 328, 339, 340, 482, 557-631, 571, 591, 603, 618-621.
 Césari (Paul), 588.
 Césari (René, né Manoukian), 264, 271-273.
 Chaban-Delmas (Jacques), 192, 217, 372, 387, 406-408, 481, 486, 492, 494, 495.
 Chaffard (Georges), 230, 310, 433, 437, 442, 447.
 Chalazon (Albin), 356, 378, 507.
 Chalazon (André), 502.
 Chalver de Réry (Antoine), 69.
 Chamant (Jean), 495.
 Chambre Economique d'Alacio (Jean), 30, 124.
 Chamrads (Inspecteur Claude), 161, 162, 203, 252, 255, 557-561.
 Chantiers Navals de La Ciotat, 137-139, 164, 471, 486.
 Chantiers Loire et Normandie, 351.
 Chapelot (Guy), 561.
 Chapman (Edouard), 290, 427.
 Charret (Edouard), 290, 427.
 Charrière (Henri dit - Papillon -), 285.
 Chessaiane (Claude), 372, 378.
 Chastagner (Paul), 439.
 Chataud (Fernand), 325.
 Chaves (Roger), 269.
 Chevillon (Etienne), 63.
 Champagne (François), 182, 290, 295, 326.
 Champagne (préf. Jean), 39, 40, 46, 305, 443.
 Chirac (Jacques), 480, 495.
 Chourran (Camille), 134.
 Christich (Kosta), 60, 227.
 Chrouki, 213, 215.
 Cidron, 394.
 Cid-Trani, 406.
 Cing-Sest, 417, 419-427.
 Clome (Marcel), 15, 252, 583, 570, 580, 581, 594.
 Cirillo (Louis), 184.
 Citroen, 123, 193, 433.
 Claude Fonclère, 324.
 Claude (Madame), 441, 512, 609.
 Claude (Marcel), 390, 483.
 Claude (Mlle), 421, 425.
 Claudon (Joseph-Charles), 183.
 Club de l'Homme d'Affaires, 441.
 Coada (Henri), 73, 103, 106, 115.
 Cohen (Marie), 412.
 Cohen (Pierre), 422-426.
 Colombani (Antoine), 414.
 Colombani (Général Patrick), 234.
 Colman (Général Patrick), 234.
 Colombari (Roger), 22, 31, 41, 51, 53, 75, 77, 114, 122, 123, 124, 128, 241, 270, 290, 295, 416, 472, 476, 675, 697.
 Colombari (Pierre), 57, 694-696.
 Colonna (Archangelo), 414.
 Colonna (Jacques), 83.
 Colonna (Jean), 51, 82, 83, 141, 194, 343, 621-624.

- Combinatie, 37, 43, 67, 79, 80-85, 90, 105, 111, 114, 125-127, 156, 157, 194, 248, 332, 609, 617-621.
- Comité d'Aménagement et de Développement Economique et Social de la Rochelle et de l'Aunis (C.A.D.E.S.O.R.A.), 371.
- Comité pour l'Aménagement et le Développement de l'île de Ré (C.A.D.I.R.), 221, 363, 373, 395.
- Comité des Anciens Chefs de Réseaux des Forces Françaises Combattantes, 349.
- Comité Anti-Terroriste Nord-Africain (C.A.T.E.N.A.), 211-212.
- Comité de Confédération des Profits Illicites de l'Orme, 435.
- Comité de Défense de la République (C.D.R.), 378, 430, 512.
- Comité de l'élection de Pompidou, 390.
- Comité de l'Institut Propylactique de Paris, 350.
- Comité Méditerranéen anti-communiste, 52.
- Comité Joseph, 21, 28, 29, 342, 371, 378, 403, 405.
- Comité (Paul), 21, 124, 166, 191, 217, 339, 400.
- Commandos Delta, 144-407, 415.
- Commissariat à l'Energie Atomique (C.E.A.), 354.
- Commission de contrôle et de discipline de l'Union de la gauche V. République, 350.
- Compagnie d'Achat et de Vente d'Articles de Consommation (C.A.V.A.C.), 393.
- Air Laos, 158.
- Europhème de Matériel (CEMA), 137, 139.
- Ferrière des Eaux Minérales d'Outremer-Etat, 349, 350.
- Française de Gestion Immobilière (A.O.F.R.A.G.I.M.), 333-338.
- Française du Matériel Industriel (COFRAMAT), 285.
- Française des Ferrailles, 335, 562.
- Française des Métaux, 509.
- Généraliste CEGECOOP, 376, 377.
- Généraliste Financière, 503.
- Généraliste d'Entreprises Electriques, 351.
- Généraliste Transatlantique, 90.
- Généraliste Immobiliaire de Gestion Immobilière (COGRI), 36, 336, 337.
- National Trading Company, 384.
- Panamaean Food and Chemical Company, 183.
- phonographic Company, 572.
- Rhodanienne de Travaux Publics, 501.
- Comptoir Métallurgique de la Courneuve, 505, 506, 613-614.
- Compagnies Républicaines de Sécurité (C.R.S.), 48-49, 415, 429.
- Conférence (André dit Dédé), 182, 291, 290, 295, 297, 300, 340, 618-621.
- Conder (Herman), 311.
- Corein (Lucien), 101-102.
- Confédération Française des Travailleurs (C.F.T.), 193.
- Confédération Générale des Travailleurs (C.G.T.), 20, 51, 52, 113.
- Conseils Fiscaux, 494-499.
- Constant (Sorel), 404, 409, 484.
- Coprola (Frank), 459.
- Coppolani (Gavin), 421-427.
- Cocquet (James de), 268.
- Corallo (Tony), 572, 578.
- Corriu (André), 494.
- Corriu (Francis), 376.
- Coronel (Pastor), 231.
- Cortichato (Ange), 415.
- Coscia (Gilbert), 91, 92, 116, 320, 583.
- Cosor, 349.
- Cosson (Jean), 130, 354, 359, 392, 440, 449, 452, 465, 484, 500, 501.
- Costa (Christian), 404.
- Costa (Mathieu), 69.
- Costello (Frank), 74, 456.
- Couti (Pierre), 84.
- Cotroni (Giuseppe), 118, 134, 321, 422.
- Cotroni (Jean), 116, 322.
- Cotroni (Vincent), 116, 322.
- Coudert (Roger), 320, 322.
- Courbes (Raymond), 192, 389.
- Courses, 469, 470.
- Courbot (Michel), 194.
- Coutant (Jules), 197.
- Couzin (Jules), 375.
- Credit Foncier, 375.
- Cress (Docteur), 195.
- Cristofol (Jean), 47-49.
- Croce (Catherine, née Maestrace), 324.
- Croce (Jean-Baptiste), 43, 90, 92, 115, 116, 118, 134, 160, 167, 174, 202, 306, 316-329, 333-340, 345, 372, 396, 473, 477, 564-566, 600-609, 618-621.
- Cusack (John T.), 15-22, 35, 195, 258-259, 316, 337, 482, 568, 570, 591, 609.
- Dadoun (Roger), 346, 618-621.
- Dadoun (Jean-François), 502.
- Dardel (Georges), 404, 428.
- Dargelles (Lucien), 280.
- Daric (Gérard), 356.
- Darin (Amiral), 70.
- Dalvyrac (Dominique), 490.
- Dassault (Madame), 189, 343.
- Dassault (Marcel), 189, 410, 492.
- Davezac (André), 508.
- David (Christian), 62, 144, 216, 235-237, 239, 243, 281, 285-297, 343, 344, 348, 360, 401, 618-621.
- Davies (William), 572, 573, 580.
- Debarre (Albert), 488.
- Debré (Michel), 141, 205, 217, 224, 232-234, 244, 247, 356, 360-365, 401, 447, 442, 466, 508, 513, 602, 610, 617-621.
- Dechartre (Philippe) Duprat-Gesneau dit), 221, 368-373, 402, 428, 607, 617-621.
- Deferre (Gaston), 19, 25, 47, 49, 52, 104, 109-114, 259.
- Déga (Pédouard), 465, 480, 494, 495.
- Deera (Georges), 454.
- De Gaulle (Général Charles), 21, 46, 47, 119, 123-125, 140, 141, 143, 192, 211, 212, 217, 330, 331, 233, 303, 307-309, 344, 348, 359, 364, 369, 387, 446, 447, 488, 513.
- De Gaulle (M^{re} Charles), 144.
- De Gaulle (Philippe), 182, 405.
- De Gourville, 430.
- Delaur, 41.
- Delarue (Jacques), 42, 279.
- Delarue (M^{re} Jean-Pierre), 335, 386, 393, 394, 440, 480, 491.
- Delobel (Pascal), 121.
- Delon (Alain), 54, 165, 168, 216, 617-621.
- Delon (Mathieu), 165, 216.
- Delonette (Roger), 90, 124, 162, 174, 184, 191, 194, 200-211, 217, 219, 227, 241-245, 255, 257, 275, 295, 304, 237-340, 347-349, 354, 356, 365, 373, 392, 396, 440, 473.
- Delprat, 497.
- Demaret (Pierre), 368.
- Demeyer (Jean), 184.
- Demoy (Roger), 403.
- Demonthon (Jules), 495.
- Dénard (Bib), 193.
- Dénard (Guy), 65, 66, 119, 567, 594.
- Denzière (Maurice), 61, 85, 261, 272, 457.
- Deparré (Société), 350.
- Depoxy (Jacques), 121, 122, 158.
- Deroy (Jean), 408, 466, 591.
- Deromedi (Tullio), 379.
- Despigny (Jacques), 267.
- Despradés (Pierre), 405, 406.
- Despuach (Jacques), 591.
- Detomasi (Bruno), 599.
- Deuxième bureau, 617-621.
- Dewanvin (- Colonel Passy -), 432.
- Dicks (Tony), 572, 573.
- Di Lardo, 108.
- Di Maio (Vincenzo), 115.
- Di Palermo (Joseph), 118.
- Direction Générale des Etudes et Recherches (D.G.E.R.), 46, 165, 218, 617-621.
- Direction Générale des Impôts, 399, 452, 495.
- Di Russo (Robert), 330.
- Direction de la Sécurité du Territoire (D.S.T.), 53, 57, 70, 134, 191, 192, 223, 227, 466, 432, 441, 609, 617-621.
- Disserolo (Jacques), 109, 115, 535, 617-621.
- Distilleries de l'Indochine (Société Française des), 349.
- Dimi (polonais), 301.
- Doite-Mascolo (Aldo), 421-424.
- Dolmans (Antonio), 238-250.
- Dominiac (Jean-François), 197, 55.
- Donay (Bernard), 501.
- Dordot (Jacques), 41.
- Douhaire (Louis), 311, 523-527.
- Dreyfus (Société Louis), 351.
- Duhail, 215, 301, 451, 618-621.
- Dubinsky (David), 51.
- Du Halder dit Lys, 258, 270.
- Duhame, 425.
- Dumartin (Jean), 154.
- Dumartin (Jean), 154.
- Duruis (Eugénie), 69.
- Du Puy Montetain (Dédard), 212.
- Duvallier (François, dit "Papa Doc"), 178, 183, 184, 341, 342, 504.
- Dwainier (Jean-Claude), 154.
- Duvillier (Marie-Denise), 178.
- Eastland (Campes O.), 88.
- Ébar (Raymond), 416.
- Fi Charri, 501.
- Eisa (Société), 501.
- Fédération Lambotte (D.F. Claudi-rol), 485.
- Enquête de Promotion des Champs-Élysées, 54.
- Europe Amis, 415.
- F. (- Giovanni), 422.
- Fabiano (Jo), 329.
- Faccinacchi (Martin), 583.

Fairway (Société), 504.
 Fany (Aziz), 155.
 Farde (René), 415, 429, 430.
 Farde (Madame), 189.
 Farouk (Savva Mamch), 257.
 Farr (Société), 351, 380.
 Farv (Arzo), 379, 380.
 Fasel (Alhal el), 72.
 Fauquet (Commandant), 177.
 Fauvert (Louis), 514.
 Favrot 451.
 Favre (Juge), 421.
 Federal Bureau of Investigations
 (F.B.I.), 20, 76, 83, 100, 105, 107,
 109, 117, 134, 136, 137, 139, 143,
 153, 159, 160, 163, 179, 187, 188,
 275, 277, 311, 345, 364, 571, 574,
 579, 581, 582.
 Federal Bureau of Narcotics (F.B.
 N.), 108, 110, 118, 135, 138, 262,
 296, 320-322, 598.
 Fédération de la Gauche Démoc-
 ratie et Socialiste (F.G.D.S.),
 150.
 Fedorowski (Victor), 505.
 Ferguson (David), 479.
 Felice (Robert), 292.
 Fenwick (Elizabeth), 179.
 Fenwick Corporation S.A., 179.
 Fernandez (Demarque), 292.
 Ferrer (Max), 203.
 Ferrahours, 128, 129, 355, 452, 492-
 494, 498-493, 509.
 Ferrandh, 424.
 Ferreira (Helena), 292, 293.
 Ferrer (Paul) dit Colonel Four-
 nier, 292-299, 218, 220, 222, 226,
 234, 237, 239, 244, 304, 347-349,
 361, 491.
 Ferr-Picani (Pierre), 44, 46, 51,
 52, 111, 618-621.
 Feteche Club, 299, 290.
 Fiat (Société), 445.
 Fiac (Georges), 191, 214-216, 288,
 299, 344, 346, 450, 451.
 Fierol (Jean), 424.
 Fierol (Jean), 424.
 Fierol (Philippe), 154, 424.
 Fijon (Marcel), 60, 61, 65, 66.
 Financor (Soc. Civile Immobilie-
 ra) 350, 355.
 Finocconi (Laurent), 184, 254, 338,
 473, 698.
 Fit (Société), 349.
 Fiamand (Paul), 31.
 Fischeringer (Jean-Claude), 297,
 298.
 Fiorot (M^r), 65, 188.
 Fluier (Jesques), 121.
 Foccart (Jacques Koch-), 73, 144,
 145, 178, 182, 183, 191, 212-217,
 230, 244, 287-289, 307-310, 342-
 348, 353-355, 357, 359, 360, 385,
 386, 388, 389, 393, 399, 406, 427,
 432-458, 504, 593, 602, 608, 618-
 621.
 Forces Françaises de l'Intérieur
 (F.F.I.), 42, 46, 47.
 Force Ouvrière (F.O.), 51, 113.
 Foreign Office, 229.
 Foreign Trade Representation Ex-
 port-Import Managers, 489.
 Fortes-les-Eaux (Société therna-
 ra), 374, 375.
 Formin (René), 306.
 Forrest (Elliott), 79-81, 85.
 Fortin, 263.
 Fournier (Soc. Etablissements), 133.
 Fournier et Cie (Etablissements), 179,
 239-240, 243, 572, 578, 586-588,
 599.
 Fourcade (M^r-Madeleine), 349.
 Fourcaud (Colonel Nicolas), 218,
 201-300, 313, 344.
 Fournet (Antoine), 448.
 Fournier (colonel), voir Ferrer.
 Fournier (M^r), 182.
 Fournish (Roland), 403.
 Franceca (Soc. Française d'Ex-
 port des Produits Agricoles),
 246-350.
 Franchi (François), 91.
 Franchini (Mathieu), 390, 621-624.
 Franchet (Antoine), 126-128, 142,
 146, 160.
 Francis (Bonaventure, Roch), 158,
 569, 580-591, 618-621.
 Francis (Pelicia), voir Ramaroni.
 Francis (Jean), 78, 79, 82, 89, 106,
 109, 122, 137, 141, 142, 153, 585,
 586.
 Francis (Jean-François), 160,
 161, 267.
 Francis (Marcel), 22-24, 30-33,
 54, 57, 62, 64, 73, 79, 82, 88-91, 103,
 105, 106, 109, 121-163, 188, 210,
 267, 306, 311, 326, 327, 331, 346,
 394-396, 401, 416, 431, 450, 449,
 471, 480, 482, 488, 541-600, 606,
 607, 618-621, 622-623.
 Francis (Roland), 122, 142, 153,
 154, 578.
 Francis (Simone), 160-162.
 Francis (Xavier), 25, 109, 122,
 137, 142, 153, 585.
 François-le-Pou, 38.
 France Tireurs et Partisans (F.T.
 P.), 304.
 Fraude Fiscale, 440, 461, 465, 473,
 480, 486, 494, 509.

French Connection, 275, 276, 300,
 324.
 Frenkel (Robert), 183, 384, 386-
 390, 393, 396.
 Frey (Roger), 119, 124, 131, 138,
 143-145, 165, 214, 215, 307, 399,
 431, 437, 444, 449, 618-621.
 Fribourg (Daniel), 402, 506, 507.
 Fric (Docteur), 440, 506, 507.
 Freme del Armada de Liberation
 (F.A.L.), 291, 344.
 Front des Forces Socialistes (F.F.
 S.), 358.
 Front de Liberation Nationale (F.
 L.N.), 144, 179, 211, 212, 341, 358,
 399, 400, 415, 449.
 Frys (Joseph), 65.
 Gaiety, 562, 564, 592, 593, 596-598.
 Galante (Carmine), 118, 119.
 Galardi (SYVIO),
 Ganou (Pierre), 277.
 Galibert (commissaire Maurice),
 62, 288, 293, 296, 297, 344, 401.
 Gall (Robert), 369, 390.
 Galliano (Antoine), 322.
 Gallo (Max), 437.
 Galbrini, 269.
 Galvani (Marcel), 404, 409.
 Gambino (Carlo), 26.
 Gambou (Gusseppo), 269.
 Gante (Fonchère), 183, 354, 382,
 385-488, 791, 792, 395, 491, 503,
 582-583, 589, 590.
 Garofolo, 582, 583, 590.
 Gaurhier (Robert), 184.
 Gaudy, 182.
 Gebien (reçant), 457.
 Génine (Francis), 193, 194, 356,
 357, 360.
 Genet (Jacques), 591.
 Genest (Jean), 493, 494, 491.
 Genoud (François), 358.
 Genovese (Vito), 71-76.
 Gerasopoulos (Athanase), 585.
 German, 492-494.
 German (Gemma, dite Manou-
 che), 70.
 Géronzi (Don), 194.
 Gerundin (commissaire Honoré),
 22, 49, 203, 204, 260.
 Charli (Richard), 297, 298.
 Giacenza (Giuseppe), 174.
 Giacini (Pierre, Paul), 20.
 Giannaruto (Nicholas), 277.
 Giannaruto (Paolo), 296.
 Girante (Paul), 124.
 Giocante (Pierre), 127.
 Giordano (Dominique), 404, 409,
 585-588, 592.
 Giovannelli (Toussaint), 166, 149,
 Girardo (Lucien), 271.
 Giraud (Général), 46.
 Giraud (M^r Adèle), 189, 491.
 Giscard d'Estaing (Olivier), 404.
 Giscard d'Estaing (Valéry), 138,
 251, 404, 435.
 Giatelli (Jean), 115.
 Giudicelli (parvise, dite Maria
 Vincent), 134, 135.
 Gouss-Brosniere (M^r),
 Guedes (Joseph), 358.
 Gonzalez (Michel), 468, 469.
 Gonzales (commissaire), 333.
 Gorri (Raymond), 498.
 Gornstein (J.B.), 183.
 Gouny (Arde), 287.
 Gouret (Yves), 75.
 Gourcut (Louis de), 350.
 Grande Loge Nationale de France,
 192.
 Gravelle (Eugène), 503.
 Grady (Michel), 492.
 Grall (Guy), 493, 494.
 Grands Travaux de Marseille (So-
 ciété cas), 531.
 Grata Lavaux Franco-Tunisiens
 (Société cas), 117.
 Graman (Georges), 99, 117-119.
 Greene (Robert, W.), 109, 122.
 Green (des Freres), 22, 22.
 Groum (Antoine), 173-177, 184.
 Grunberg (Georges, dit Jojo), 510.
 Gros (Henri), 311.
 Grossin (Général), 218.
 G.T. (taxes), 182.
 Groupe de Répression du Bandi-
 tisme (G.R.B.), 161, 289.
 Guarrati (Vito), 459.
 Guata (Antoine), 444-445.
 Guata (Carmine), 118.
 Guata (Alain), 39, 51.
 Guata (Alain), 58-69.
 Guata (Antoine), 22, 24, 37, 38,
 44-66, 92, 96, 103, 110-112, 114,
 121, 123, 146, 153, 159, 169, 191,
 209, 227, 234, 242, 247, 375, 401,
 416, 443, 453, 472, 618-621.
 Guata (Dimitri), dit (Mémé),
 49, 47, 49, 54, 56, 55-60, 119, 280,
 291, 463, 618-621.
 Gueta (Felix), 43, 44.
 Gueta (Felix), 56, 63.
 Gueta (François), 60, 61.
 Gueta (Jean), 54.
 Gueta (Marie-Christine), 55.
 Gueta (Paul), 54, 60, 61, 63.
 Gueta (Pierre), 54.
 Gueta (Cher), 353.
 Guetaud (Général), 218, 233, 361,
 362.
 Guichard (Olivier), 437.
 Guillaume (Général), 70.

Guilbaume (Jean-Paul), 410.
 Guilmérin (Henri), 427.
 Guionnet (Maurice), 501.
 Gunther (Etierna), 315, 325.
 Guthrie (Randolph H.), 475.
 Habib-DeJonce (Michel), 615-616.
 Habitat Coopératif, 373-382.
 Heched (Henri), 212.
 Heschette (Blanche), 494.
 Hadda (Richard), 134.
 Haibeckian (Henri), 257.
 Haile (Jean-Claude), 122, 284, 300.
 Hall Montaigne (Société du), 138-139.
 Harrouk (Antoine), 107, 118, 134, 138, 137.
 Hassan II du Maroc, 213, 504.
 Hebert (Christian), 346.
 Heid (Jean-François), 483.
 Hemo Caribbean S.A., 183.
 Hennon (Juge Jacques), 567.
 Herriot (Philippe), 227.
 Herbert (Jacques), 279.
 Hervé, 148.
 Hilaire (Yves), 332.
 Hinsen (André), 73, 187-191, 472, 535.
 Hitler, 333.
 Hobbam (E.J.), 37, 453.
 Hordne Textile (société), 349.
 Hôtels Canadien (Société des), 249.
 Hôtel Sybilis, 417.
 Hôtel Tnac, 439.
 Houphouët-Boigny (Félix), 437.
 Hue (Georges-Victor), 354, 388, 591, 248, 410, 442, 503.
 Hugh (commissaire), 382, 590.
 Hunger, 146.
 Hygrochimique (société), 128.
 Hysobion (Christian), 187.
 Ignaro (Lucien), 116.
 Inspection Générale des Services de Police (I.G.S.), 608-609.
 International Ladies Garment Union, 51.
 International Traders, 132.
 Interpol (Office International de Police Criminelle O.I.P.C.), 136.
 133, 156, 157, 158, 159, 162, 179, 313, 315, 570, 577, 586.
 Imitator (Max), 179, 183.
 Intra-bank, 132, 137, 139, 163, 393, 471, 478, 505, 508, 614-615.
 Isard (Pierre), 413-414, 483, 491.
 Isorni (M. Jacques), 65.
 Itkin (Herbert), 571-590, 592, 597, 600.
 Izard (M. Georges), 570-597.
 Jaccoud (M.), 188.
 Jacquemart (Claude), 380.
 Jacquelin (Général), 218.
 Jacques (Yves), 495-499, 510.
 Jason (William), 379.
 Jason (commissaire), 480.
 Jalke (Pierre), 443.
 Janin (André), 465, 495-499, 510.
 Jannus (Henri), 390, 392, 492.
 Japan Investments, 495.
 Japan Pacific Fund, 495.
 Jaubert (Alain), 30, 122, 163, 567, 623.
 Javel (Christian), 295.
 Javillier (commissaire), 290, 382, 411-414, 490-491.
 Jeanet (Benoit), 230.
 Jeysser (Josette), 187-188, 190.
 Jicoebert (Jean), 91.
 Jeanvoel (Joseph), 193, 270, 279, 384, 448, 452, 505.
 Josco (Maurice), 219.
 Jost (Jean), 501.
 Joulin (Jean-Pierre), 212.
 Jousa (Anne-Marie), 424-428.
 Juin (Général Alphonse), 70-71, 218.
 Jullien (Gérard), 414, 490.
 Kahn (Arnette), 175, 394.
 Kahn (Jacques), 464.
 Kalondi (Albert), 178, 341.
 Kaminsky, 578.
 Kappel (Gérard), 409-410.
 Kaprikan (Jean), 59, 61.
 Kaufmann (Etablissements), 388-389.
 Kefauver (Estes), 75.
 Kella (Jean-Claude), 184, 254, 338, 473, 605, 608.
 Kennedy (Edward), 88.
 Kermoel (Jacques), 76, 134, 374, 459, 606.
 Kevorkian (Ago), 107.
 K.G.B., 228.
 Khaida (Youssef), 153-155, 480.
 Khider (Mohamed), 358.
 Knoury (Samir), 107, 134-137, 159, 336.
 Kibwe (Jean-Baptiste), 355.
 Kieiman (M. Georges), 33.
 Kiene (Jack), 185.
 Kiochko (Gilles), 294.
 Knight (Paul), 21, 252.
 Kohnstern, 448.
 Kreher, 421.
 Kriet (société Bernard), 508.
 L. (Christian), 510.
 La Barbera (Adelgo), 292.

Labay (André), 162, 167, 174-186, 211, 219, 234, 243, 254, 255, 275, 328, 337-342, 392, 393, 396, 440, 448, 473, 477, 491.
 Labouchère, 191.
 Laboze (affaire), 165, 410-411.
 Lacaze (Jean), 410.
 Lacom (Docteur), 410.
 Lacroix (Henri Chamberlin dit), 71, 278-279, 417, 448.
 La Gorce (Paul-Marie de), 112.
 Lagune-Labarbet (Jean), 27, 332.
 Lajanne (Henri), 501.
 Lajoux (André), 175-177, 184.
 La Malène (Christian Lunet de), 495, 610-612.
 Lambert (Claire), 270.
 Lambert (Immobilière), 371.
 Lambert (Olivier), 270.
 Lambert (Wilfrid), 187, 188, 190.
 Lambert (Daniel), 330.
 Lambert (Michel T.), 31, 281, 467, 484.
 Lamour (Catherine), 31, 32, 281, 467, 484.
 Lamoureux (Jean-Claude), 270.
 Lamouillat (Jean-Marie), 508.
 Lamri (Tahar), 412.
 Lancelon (Yves), 378.
 Lannuron (colonel de), 229.
 Lansky (Meyer), 163, 456, 474, 478.
 Lanvin (Gérard), 402.
 Lanzada (J.B.), 149.
 Laroche (docteur), 31.
 La Rochefoucauld (comte de), 181, 182, 332.
 Legerot / Charles dit "Charly", 142, 154, 191-194, 217, 289, 338, 349, 358, 359, 357, 360, 389, 404, 405, 431, 440, 441.
 * Latin Connection *, 276, 280, 285, 297, 300.
 Lanfer (Isaac), 147, 148.
 Laurent (François), 508, 509.
 Laurentin (Germain), 501.
 Laurentin (Louis), 501.
 Laurentin (Gestapo de la Rue), 278-280.
 Lawallée (Léon), 508.
 Lawillis (colonel Hervé de), 230.
 Lazare (François), 501.
 Léandri (Philippe), 134, 589.
 Leakovic (Juraj), 184.
 Lebarbe, 421.
 Lecc (Ange), 149, 152.
 Lecc (Paul), 56, 448.
 Lecc (Fran), 83, 115.
 Lecca (Pierre), 115.
 Leccante (Juge), 509.
 Le Cavalier (Gilbert), 192, 193, 356.
 Leconi (Robert), 71, 92.
 Leener (Albert de), 84.
 Le Gall, 407.
 Lerais (Michel), 227, 374.
 Le Guerny (Roger), 433, 435.
 Lemaire-Dubreuil (Jacques), 70, 212, 411.
 Lemarcard (Pierre), 144, 165, 199, 191, 207, 214, 215, 258-259, 333, 341, 343, 345, 352, 359, 470, 401, 444, 450, 451, 505, 618-621.
 Lemestre (Georges), 339.
 Lemestre (Marthe dite Martonne), 305.
 Lemmet (H.G.), 429.
 Le Mourel (François), 21, 567, 602, 610-612.
 Lénard (M.), 193.
 Lenti (Roger), 74.
 Le Ny (Gaston dit "Le Grand D"), 464, 415, 283, 283, 301, 358, 450-451, 612-631.
 Léonard (Marek), 212.
 Lepetit (Bureau d'Etudes), 507.
 Leroi (Jacques), 278.
 Leroy (Marek) dit "Commandant Fawcett", 215, 218.
 Leroy (Général), 400, 441.
 Lesca (François), 182.
 Le Tao (Gérard), 191.
 Le Tac (Yves), 191.
 Levierros (commissaire), 594-595.
 Levesque (Luc), 182.
 Levy (Christian), 145-146.
 Levites (Freddy), 416.
 Levy (Madame), 553.
 Lévry (Georges), 501-503.
 Licio (Luiano), 592, 459, 597.
 Libsky (Claude), 354, 384-389, 440, 442, 524.
 Libsky (Etablissements), 325.
 Libsky (Maurice), 384-385.
 Litoni (Armand), 414.
 Lizer (Rywen), 353, 359.
 José Pirellou, 593-599.
 Lombard (M.), 65.
 Lomani (Joseph) dit "Le Tosta-507", 329-331.
 Long (André), 284.
 Lopez (Antoine), 74, 165, 214-215, 493.
 Lorentz (Patrick), 164.
 Loutrel (Pierre) dit "Pierrotte-Fou", 71-72, 459, 490.
 Lovastore (Maz), 51.
 Lucaroli (Norde), 311.
 Lucchinaci (François) dit "Le Notaire", 73.
 Luccini (Jacques), 605.
 Luciano (Salvatore Lucania) dit

-Lucky-) 31, 43, 52, 71, 74, 75-
 80, 105, 107, 119, 133, 159, 318,
 714, 454, 456, 457, 459, 618-621.
 Luizat (Charles), 448.
 Luthroso (Charles), 179.
 Lyon Automatique (société), 415.
 M., Michel), 425-426.
 Maas (Peter), 26, 454, 456.
 Mc Coy (Alfred), 23, 30, 50, 101,
 110, 122, 158, 193, 220, 479, 590,
 591.
 Mc Nab (Harold), 205.
 Mafreca, 410.
 Marbot (Harry), 453.
 Marbot (Ardré), 393, 440.
 Marbotte (Pierre), 393.
 Marbotte, 413.
 Marbouch (Omar), 134.
 Marbouch (Omar), 454.
 Marbouch, 211.
 Marbouch, 249, 250.
 Marbot (Serge), 429.
 Mandrovian (Claude), 59-61, 65.
 Manax (Pierre), 415, 621-624.
 Manoukian (Renée), voir Césari.
 Maranzano (Salvatore), 75, 454-
 456.
 Maranoni (François), 144, 166.
 Marcollin (Raymond), 17, 22, 156,
 163, 196, 418, 431, 493, 567, 581,
 582, 601.
 Marcolini (Pascoli), 27.
 Marcolini (Jean-Charles), 216, 217,
 220, 226, 234, 243, 337, 348.
 Marzowich (Stefan), 165, 166, 211.
 Marzowich, 228, 234, 234, 331, 441.
 Marzowich (Alexandre de), 71, 218.
 Marzowich, 224, 230-233, 346.
 Masci (Jacques), 116.
 Masci, Joseph, dit le Fris(s), 316,
 329-326.
 Martin (Dominique), 61, 162, 163,
 185, 217, 234, 237, 239, 240, 243,
 337, 350, 607.
 Martiniani (Charles, dit Lolo), 91,
 92, 583.
 Martin-Cortès (Humberto), 298-
 299.
 Martini (Jean), 166, 167, 328, 338.
 Martini (Gordon), 571.
 Martini (Joseph), 324.
 Martini (Charles), 305, 313, 596.
 Martini (Sien), 602.
 Martin (Jacques), 164, 306.
 Martin (société), 350-352.
 Martini (Jean), 450, 454, 454-455.
 Martini (Gustave), 74, 454-455.
 Mascia (Jaacquelim), 271.
 Masoli, 125.

Massu (général), 227.
 Mastantonio (Michel), 164.
 Matrome (Eugène), 115.
 Matrei (Enrico), 229, 292, 459.
 Matrei (Rahib), 124, 402, 403,
 427, 618-621.
 Matrei (Michelle), 124.
 Matrei (Michelle), 412.
 Mauro de Mauro, 229, 292, 459.
 Mazaoud (Pierre), 112.
 Mazeri, 289.
 Mediterranean Trading and Ship-
 ping (Messageries), 80.
 Maitre (Jean-Paul), 195, 376.
 Maitre (Jacques), 501.
 Maitre (Jean-Pierre), 179.
 Maitre (Jules), 279.
 Maitre (Pierre), 402, 486.
 Maitre (colonel), 211.
 Maitre (M. Jacques), 33.
 Maitre (Johnny), 427.
 Maitre (Michel-Victor, dit com-
 mandant Baptiste), 198, 303-314,
 344, 352, 473, 505, 583, 584, 592,
 596, 618-621.
 Maitre (Paul), 310, 311, 313.
 Maitre (Christian), 54.
 Maitre (commissaire), 61, 65.
 Maitre (Mantines), 114, 115,
 201, 316.
 Maitre (Pierre), 217, 408, 429.
 Maitre (Georges), 411-413, 439.
 Maitre (Charles), 154.
 Maitre-Pollster (M^r), 65, 408,
 410, 493.
 Maitre (Edmond), 71.
 Maitre East Airlines, 133.
 Maitre (Raymond), 377, 382.
 Maitre (Jean-Claude), 298.
 Maitre (Louis), 133.
 Maitre (Joseph), 379.
 Maitre (Vincent), 379.
 Maitre (Joseph), 79.
 Maitre (François), 485.
 Maitre, 42.
 Maitre (John), 17, 609.
 Maitre (Michel), 63.
 Maitre (M^r), 33, 568, 577, 578, 584,
 587, 588, 596.
 Maitre Y, 411.
 Maitre (Arthème), 56, 57, 62-
 64.
 Maitre (Paul), 56, 92, 116, 137,
 211, 317-322, 584, 586, 618-621.
 Maitre (Sébastien), 63.
 Maitre (Jean), 131, 412, 414,
 491, 496.
 Maitre (Edwin), 297, 298.
 Maitre (M^r), 42.
 Maitre (Alain), 623.
 Morachini (Roger), 148.
 Morazzani (Jacques), 104.
 Morazzani (Paul), 104.
 Morazzani (R.M.), 475.
 Mori (Robert), 187, 188, 190, 191,
 343, 472.
 Mori (commissaire Marcel), 251,
 254, 324, 333, 588.
 Mori (Juge), 421.
 Mori (Eugène), 174, 315, 316,
 325, 328, 338, 340, 345, 601.
 Mouchigian (Marcel), 297, 298,
 300, 610-612.
 Mouchigian (Dr Roger), 480.
 Mouchigian, 251.
 Mouvement pour le Socialisme
 par la Participation (M.S.P.),
 232.
 Mouvement Progrès et Liberté
 (M.P.C.), 251.
 Mouvement pour la Communauté
 (M.P.C.), 251.
 Mouchigian, 191.
 Mouchigian (Edix), 212.
 Mouchigian (Arton), 277.
 Mouchigian (Morgan), 21, 31, 96,
 100, 121, 167, 188, 306, 324, 353,
 581, 591, 593.
 Musée International de la Publi-
 cité, 441.
 Muzotti (Dominique), 84.
 Nahmens (Jacques), 373-382, 396,
 440.
 Nahs (Napoli), 134.
 Nahs (Adolphe), 115.
 Nahs (M^r), 424.
 Napoli, 23.
 National (Jean-Claude), 329.
 National Trading Company, 384.
 Naud (M^r Albert), 32, 33, 568, 573-
 581, 596, 597.
 Navarix (Dr), 146.
 Navia (Jean), 311, 584.
 Navia (Gilbert), 129.
 Nava, 149.
 Nava (Louis), 346, 416, 618-621.
 Nava (Eliot), 400.
 Nava (Dinah Nava), 159.
 Nava (société Le), 387.
 Nava (Charles), 126, 127.
 Nava (M^r Raymond), 183, 195.
 Nava (Dominique), 92, 118, 262,
 321.
 Nava (Michel), 233, 292, 294.
 Nava (Richard), 475.
 Nava (société), 502.
 Nava (Roland), 383.
 Nava, 104, 157, 174, 200, 234, 254, 382,
 567, 568, 591, 594, 600, 610-612.
 O.A.P.C. voir Interpol.
 Office of Strategic Services (O.S.
 S.), 49, 76, 101.
 Oiva (Jacques), 83.
 Oliveira (Doreen), 31, 483.
 Olive (Felix), 316, 324-326, 607.
 Omar (Bob), 154.
 Omnium Technique d'Etudes pour
 le Bâtiment, 311.
 Opération X, 193.
 Opère Nouveau, 193.
 Opère Sauveteur et Militaire du
 Temple de Jérusalem, 132.
 Organisation de l'Armée Secrète
 (O.A.S.), 73, 143, 144, 155, 163,
 193, 197, 198, 212, 213, 220, 225,
 281, 307-310, 333, 341, 343, 344,
 312, 380, 399, 400, 401, 407-409,
 415, 427, 441, 449, 553.
 Organisation des Nations-Unies
 (O.N.U.), 62, 63.
 Organisation du Traité de l'Atlant-
 ique Nord (O.T.A.N.), 212, 213,
 231, 437.
 Orano (Auguste), 375.
 Orano (Alexandre, dit -Lisa-),
 251, 250, 325, 333.
 Orano (Jean), 302.
 Orano (M^r), 22, 24, 42, 43, 95,
 100, 362, 311, 361, 618-621.
 Orano (M^r), 308.
 Orano (Philip), 326.
 Orano (François, dit -Pantala-),
 220-231, 241, 255.
 Orano (François-Xavier), 486.
 Orano (Mark), 580, 213-215, 218,
 285, 301, 444.
 Orano (M^r), 444.
 Orano (M^r), 444.
 Orano (M^r), 76.
 Orano (Saurer), 402.
 Orano (Doreen), 31.
 Orano (Princesse Ashraf), 503,
 504.
 Orano, 371-372.
 Orano (Gaston), 504.
 Orano (Suzanne), 79-81.
 Orano (Jean, dit Jeanot), 215,
 301, 457, 457.
 Orano (Jean), 193, 207.
 Orano (Georges), 501.
 Orano, 38.
 Orano (Antoine, dit Plancher), 78-
 85, 90, 104, 115, 126.
 Orano (d^r), 375.
 Orano (Frank), 174.
 Orano (Aimé), 417, 422.
 Orano, 125.

Office Central pour la Répression
 du Trafic Illicite des stupéfiants.

Paquet (Roger), 356.
 Pardo Boland (Salvatore), 583.
 P.M.U. (Parti Mutual Urbain), 462.
 Parize (Raymond), 508.
 Pariser (Edmond), 359.
 Paroutian (Armenian), 92, 118.
 Parti Communiste Français (P.C.F.), 41, 48, 51, 77.
 Parti Populaire Français (P.P.F.), 41, 42, 68.
 Pasqua (Charles), 116, 117, 144, 145, 168, 191, 345, 359, 400, 402, 425.
 Pasquier (Robert), 379-382, 590.
 Passaro (Marie-Françoise de), 249.
 Passavant (Roland), 154.
 Passigh (Enrico), 294.
 Pastore (Marius), 259, 260, 204, 340.
 Pastore (Antoinette), 259, 260.
 Pastou (Claude-André), 182, 235-239, 241, 243, 281, 294, 295, 297, 338, 347, 353.
 Patrimoine Foncier, 382, 383-383A, 390, 341, 395.
 Patriza (Joseph), 92, 583, 588.
 Paulin (Pierre), 407.
 Pechnier (société), 129.
 Pedemone (Placido), 60.
 Pehlivanian (Jean), 614-616.
 Peissier (Paul), 421, 424-427.
 Pelisson (commissaire), 413, 491.
 Penserani (Jean), 290, 301.
 Péron-Alphérbe (Gilbert), 508.
 Pera (Martin), 54, 56, 581.
 Peraldi (Joseph-Mathieu), 254, 280, 338.
 Peretti (Achille), 29, 47, 145, 168, 356, 423, 533, 615-616.
 Peretti (Antoine), 147, 148, 150, 152.
 Perrin (William), 301, 340, 419.
 Petit (Max), 379.
 Peyre (Roger), 618-621.
 Peyrolère (Roger), 70.
 Persson (Charles), 92.
 Philby (Harold), 229.
 Philp d'Angleterre (Prince), 299.
 Piana (commissaire), 66.
 Piretti-le-Fou voir Lourel.
 Pizani (Jean-Pierre), 325.
 Pizani (Paul), 150, 325, 343, 414.
 Pinto Sousa Fontes (comte), 192.
 Piqué (René), 495, 497-499.
 Plan Tortue, 433, 435.
 Plancheur (Jean), 211.
 Plancher (Léonard), 115.
 Plevin (René), 302, 419, 508.
 Plume (Christian), 308.

Pohar (Alain), 217, 448, 447.
 Polakoff (Moses), 75, 76.
 Poli (Dominique), 61, 66.
 Pollack (M.), 57, 65.
 Pompidou (Claude), 216.
 Pompidou (Georges), 71, 124, 214, 216-216, 231, 367, 390, 392, 402, 403, 413, 445-447, 486, 488.
 Ponchardier (Dominique), 124, 309, 410.
 Pomistowski (Michel), 29-28, 35, 246.
 Pons (Bernard), 509.
 Pons (Jean-Marie), 303, 308, 354, 498, 571.
 Port de Beyrouth (société du), 132.
 Poulain (D.F.), 273.
 Pozzo di Borgo (Jean), 104, 106, 107, 109, 115.
 Powers, 571.
 Pradier, 216, 220, 226, 248.
 Press (Roger), 177, 184, 185, 240.
 Présence et Action du Gaullisme, 117.
 Priest (Wesley), 79.
 Prindard (Mlle), 60.
 Prince, 40, 278.
 Prodol (Yvon), 182.
 Promat (Joc), 454.
 Promonat (société), 250.
 Quandane (André), 118.
 Quandane (Roger), 118.
 Quenne (Madame), 402.
 Quenne (Horacio), 325.
 Quinones (Eduard Vicente), 281.
 R. (Thierry), 425-426.
 Rackett, 441, 454, 463, 469, 470.
 Ramaron (Fulcia, née Francis), 22, 122, 142, 160, 161, 168.
 Rassemblement du Peuple Français (R.P.F.), 47, 48, 49, 55, 69, 123-125, 140, 141, 144, 165, 346, 387, 399, 410, 437, 438, 440, 610.
 Raubin de Queteville (Eugène de, dit "Raulin-Laboureur"), 69.
 Rayon (Camille, dit "l'Archiduc"), 410-414.
 République (société), 499-502.
 Refus (commissaire), 434.
 Regazzi (Emmanuel), 325.
 Régent (Robert), 115.
 Remusat (Christiane), 207.
 Renard (Daniel), 416.
 Renard (Idarid), 106.
 Renucci (Charles), 106.
 Renucci (Joseph, dit "Jo"), 31, 43, 44, 52, 53, 68-71, 74, 78, 82, 90, 104-107, 115, 132-134, 159, 165, 483, 592, 618-621.

Renucci (Julien), 83, 115.
 Renucci (Noël), 68.
 Renucci (Noël), 148, 151.
 Renucci (Xavier), 150.
 Revel (Jean-François), 391.
 Reverdy (Pierre), 423.
 Reynaud (Paul), 305.
 Ribes (Jean-Claude), 501-503.
 Ribes (Pierre), 503.
 Ricard (sociétés des pastis), 115, 116, 163, 345.
 Richard, 434.
 Richard (Auguste), 440, 503-507, 613-614.
 Richard (société A.G.), 504.
 Richard (Marthe), 67, 305.
 Richard (Auguste), 43, 84, 235, 243, 277-285, 291, 292, 294, 297, 301, 306, 327, 328, 338, 344, 360, 381, 416, 417, 459, 492, 609.
 Rigaud (Marcel), 121.
 Rimieri (Antoine), 162.
 Riquet (R.P. Michel), 71.
 Rivard (Lucien), 116.
 Rivera (Herman), 325.
 Rivera-Castillo (Max), 298.
 Rives-Henrys de Lavaysse (André), 181, 182, 341, 386-386, 406, 440.
 Rivière (Louis), 271.
 Rizo (Marcel), 407.
 Rizo (Marcel), 197.
 Rizo (Marcel), 197.
 Robert, 376-377.
 Robert (Marie-Josée), 210, 239.
 Robert (Philippe), 460.
 Rocca-Serra (Jean-Paul de), 29.
 Rochenour (Victor), 382-388, 440.
 Rochet (Jean), 223.
 Rochette (Michel), 405.
 Rodier (commandant), 141.
 Rodriguez (Claudio), 292-293.
 Rondot (Gilbert), 490.
 Rosal (Mauricio), 91.
 Rossi (Francisco), 229, 292.
 Rossi (François), 308.
 Rossi (Henri), 56, 61, 66.
 Rossi (Louis), 55.
 Rossi (Marcel), 409.
 Rossi (Tino), 42, 54.
 Rossini (Pascal), 163.
 Rosso (Félix), 184.
 Rosso (Jean), 207, 227.
 Rothschild (Jean), 405.
 Rothschild (Eli de), 154, 480.
 Rothschild (Guy de), 488.
 Rothschild (banque), voir Banques.
 Rouquet de Vigne-Lavit (Juge), 32, 34.
 Roulland (André), 387-390.
 Roussel (Juge), 185, 194, 196, 202, 206, 226, 234, 245, 361, 583, 592-595, 602, 610-612.
 Roy (Raymond), 384.
 Rozand, 427.
 Russo (D.), 330, 331.
 Saadi (Yaac), 179, 180, 341.
 Sabiani (Simon), 38-40, 42, 44, 47, 292.
 Saccomano (Eugène), 41, 79, 81, 83, 105.
 Sacote (Juge), 49.
 Sadoux (Rémi), 138.
 SATIEX, 436, 438.
 Sarrat-Maro (café), 157, 160, 318, 355, 522, 567.
 Sarrat (général Raoul), 141, 193.
 Sarrat (André), 368, 369.
 Sarrat (Marc), 501.
 Sarrat (Arge), dit "le Sarrat", 69, 79, 104, 115.
 Sarrat (Alex), 184.
 Sarrat (Marius, dit "Méd"), 84, 85, 231.
 Sarrat (Alexandre), 27, 33, 119, 124, 131, 143-145, 150, 166, 168, 264, 307, 308, 310, 344, 346, 359, 363, 400, 402, 455, 566, 593, 618-621.
 Sans (Lucien, dit "Boutoué"), 306, 618-621.
 Sarrat (Michel), 61.
 Sarrat (Bernard), 191, 203, 216, 217, 220, 225, 346, 352, 530.
 Sarrat (M. Charles), 27.
 Sarrat (Louis), 254, 260, 326.
 Sarrat (René), 233.
 Sarrat (James), 17, 22, 465.
 Sarrat (Jérôme), 61.
 Sarrat (Albert), 305.
 Sarrat (Lucien), 84, 281, 292, 293, 618-621.
 Sarrat (Jean), 451, 618-621.
 Sarrat (Dominique), 400.
 Sarrat (Juge), 323.
 Sarrat (René), 319, 350.
 Sarrat (René), 322.
 Sarrat (M. Diarche), 305, 311.
 Sarrat (Gustave), 305.
 Sarrat (Paul), 305.
 Sarrat (G.A.), 445.
 Sarrat (président), 197, 198.
 Sarrat (Alain), 405.
 Sarrat (Lucien), 180, 181.
 Sarrat (Victor), 352.
 Sarrat, 191.
 Sarrat, 23.
 Secrétariat Général pour la Commémoration et les Affaires africaines et françaises, 442-443.
 Section Française de l'Inter-ratio-

DOSSIER D

106, 109-119, 126, 134, 137, 144,
159, 188, 306, 318, 326, 331, 345,
416, 440, 529-533, 581, 582, 588,
592, 596, 618-621.
Venturi (Jean), 22, 24, 25, 62, 78,
79, 82, 83-90, 95, 103, 104, 106,
109-119, 126, 137, 144, 159, 163,
188, 317, 326, 331, 345, 416, 440,
535-539, 592, 618-621.
Venturi (Valérie), 114.
Véran (Albert), 266, 267, 269.
Verray (Alain), 67, 163, 358, 474,
477, 478, 479.
Vertraud (R.), 369.
Vertraud, 421.
Vernes (Jean-Marc), 350, 366, 429,
477, 615-616.
Verneuil (Henri), 229.
Viannson-Ponté (Pierre), 408.
Vidocq, 448.
Vico (André), 304, 355.
Vilfranche (de), 386.
Villeneuve (de), 363, 370.
Villeneuve (Charles), 470.
Vincetoni (Charles), 56.
Vincetanne (Stéphane), 490.
Vincerzini (commissaire), 31.
Vivier de Fey-Souignac (Renault
du), 359.

Vizzini (Calogero), dit «Don
Cato», 76.
Vizzini (Sal), 457.
Voisin, 231.
Voitot, 214, 215.
Volkswaren, 176-177.
Voullant (Vincent), 49.
Vuille (Daniel), 187, 190.

Walt (Général Lewis W.), 88, 96,
101.
Walter (Domenica, née Lacaze),
410.
Walter (Jean), 410, 411.
Watson, 98, 99.
Westinghouse, 508.
White (George), 76.
Willot (frères), 388, 395, 488.
Wilmes, 572-580.
Wybot (Roger), 70.

Zampa (Gaetano), 54, 331, 332.
Zanotto (Jacques), 281.
Zarojewski (Général Antoine, dit
«colonel Daniel»), 192.
Zenatti (Gilbert), 147, 148.
Zoeraphos, 443.
Zollinger (Juge), 215.
Zullino (Pietro), 457, 459.

CD. 1990